



# Transmission des savoirs et culture partagée

Pour une refonte des  
programmes de l'école primaire

Marie Cognet

Rapport 25  
Mars 2022





L'Institut Thomas More est un think tank libéral-conservateur et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

**Paris**

8, rue Monsigny  
F-75 002 Paris  
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

**Bruxelles**

Avenue Walkiers, 45  
B-1160 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 374 23 13

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)  
[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)

**Transmission des savoirs et culture  
partagée.** Pour une refonte des  
programmes de l'école primaire

**Marie Cagnet**

Rapport 25 Mars 2022

**Marie Cognet** est titulaire d'une maîtrise en linguistique et en langue des signes française et a enseigné pendant plusieurs années. En 2015, elle participe à la fondation et au développement d'une école indépendante destinée à favoriser la réussite scolaire des enfants des quartiers défavorisés (école membre du réseau Espérance banlieues). Depuis 2019, elle participe au développement de Concordia School Paris, école bilingue suivant conjointement le programme de l'Éducation nationale française et de l'*English National Curriculum*. Elle est aujourd'hui responsable du programme d'étude français. Pour l'Institut Thomas More, elle est l'auteur du rapport *Pour une école de la liberté et des responsabilités. 30 propositions pour une vraie réforme du système éducatif français*, paru en décembre 2019 ([en savoir +](#)) •

---

# Sommaire

<b>Résumé</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>

## Première Partie.

### **Programmes scolaires du primaire : état des lieux**

<b>Vingt ans de réformes qui n'ont pas enrayer la baisse du niveau scolaire</b>	<b>12</b>
Réforme Lang (2002) : décroisement des disciplines et délitement des fondamentaux	12
Réforme Vallaud-Belkacem (2015) : pédagogisme et réduction des exigences	13
Réforme Blanquer (2018) : une impulsion positive, des résultats superficiels et timides	13
<b>Cinq carences structurelles de notre système éducatif</b>	<b>14</b>
Inégalités sociales : une massification ratée et un niveau d'exigences sacrifié	14
Pédagogie différenciée : l'échec d'un déploiement	15
Chute du niveau des élèves : baisse des exigences et allègement des programmes	16
Évaluations des acquis : les enseignants toujours aussi désarmés	16
Manque de formation et de collaboration entre enseignants : un constat unanime	17

## Deuxième Partie.

### **Français, histoire-géographie, mathématiques, enseignement moral et civique : nouveaux programmes détaillés**

<b>Français. Programme et objectifs</b>	<b>20</b>
CP	21
CE1	22
CE2	23
CM1	24
CM2	25
<b>Histoire et géographie. Programme et objectifs</b>	<b>27</b>
<b>Histoire</b>	<b>27</b>
CE1	28
CE2	29
CM1	29
CM2	29
<b>Géographie</b>	<b>30</b>
CP	31
CE1	31
CE2	31
CM1	32
CM2	31



<b>Mathématiques. Programme et objectifs</b>	<b>33</b>
CP	34
CE1	35
CE2	36
CM1	37
CM2	38
<b>Enseignement moral et civique. Programme et objectifs</b>	<b>40</b>
CP	41
CE1	41

**Troisième Partie.**  
**Les mesures d'accompagnement**  
**indispensables à la refonte des programmes**

<b>Déployer massivement la pédagogie différenciée, pour un apprentissage adapté</b>	<b>44</b>
<b>Développer l'évaluation, la clé d'une progression réussie</b>	<b>45</b>
<b>S'engager dans la formation régulière des enseignants, une urgence absolue</b>	<b>46</b>
<b>Favoriser le tutorat et la collaboration pédagogique, pour rompre la solitude de l'enseignant</b>	<b>47</b>

---

## Résumé

**Transmission des savoirs et partage d'une culture commune : l'école à la peine** • Sur fond d'une crise scolaire déjà ancienne, l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020 a tragiquement rappelé la centralité de l'école dans le processus de formation de la communauté politique qu'est la République et de l'identité commune française. Les maux qui touchent le système éducatif français l'empêchent de remplir cette précieuse mission. Creusement des inégalités sociales, chute du niveau des élèves dans toutes les disciplines faisant l'objets d'enquêtes internationales, baisse des exigences et allègement continu des programmes ces dernières décennies : tout concourt à affaiblir la transmission des savoirs et le partage d'une culture commune.

**Crise de l'école, crises des programmes** • Depuis des décennies, les réformes des programmes scolaires, à l'école primaire en particulier, se multiplient souvent « au coup par coup » et sans vision d'ensemble. La première partie de ce rapport analyse celles de ces vingt dernières années : elles ont été soit calamiteuses (réformes Lang de 2002 et Vallaud-Belkacem de 2015), soit timides (réforme Blanquer de 2018). Aujourd'hui, les programmes ne sont ni assez approfondis ni assez exigeants pour faire progresser les élèves et leur faire partager notre culture commune.

**Français, histoire-géographie, mathématiques et enseignement morale et civique : propositions détaillées pour une refonte des programmes de l'école primaire** • Nous proposons donc, dans la deuxième partie, de nouveaux programmes détaillés dans les quatre disciplines clés pour la transmission des savoirs et le partage d'une culture commune. Ils sont fondés sur des objectifs précis et une vision d'ensemble, et corrélés à des outils performants, permettant une réelle amélioration des enseignements. Ces programmes sont exigeants (car c'est rendre service aux élèves que d'attendre beaucoup d'eux), structurés (afin de rendre les enseignements cohérents et progressifs) et itératifs (car l'on sait ce que la répétition a de vertueux et de fructueux) dans un seul but : le redressement du niveau des élèves.

**Programme de français** • Le programme valorise l'analyse systématique au service de la conjugaison, de l'orthographe et de la rédaction. Car lire et écrire correctement suppose une analyse fine et pertinente. L'analyse logique et l'analyse grammaticale sont les deux piliers de la grammaire et l'élève doit être capable de l'appréhender avant son entrée au collège. La découverte de la littérature est également valorisée.

**Programme d'histoire-géographie** • En histoire, le programme propose un cadre par périodes et un enseignement chronologique, qui mettent en valeur les faits et les personnages historiques. Après avoir abordé la notion du temps en CP, l'enseignement commence au CE1 (et non en CM1 comme aujourd'hui). En géographie, nous proposons un véritable programme de géographie physique avant d'aborder la géographie humaine car il est logique d'explorer le monde naturel avant de comprendre ce que les hommes en ont fait.

**Programme de mathématiques** • Le programme s'attache à ne pas morceler les notions en gardant une vraie cohérence et une réelle progression dans leur transmission. Les apprentissages ne sont plus opposés mais liés et complémentaires comme celui de la numération et celui des opérations. Ils sont logiques et circulaires.

**Programme d'enseignement morale et civique** • L'objectif est simple : former l'élève avant de lui permettre de débattre en utilisant des supports comme des fables ou des textes historiques. Il s'agit d'insister sur la relation étroite entre morale individuelle, morale sociale et instruction civique.

**Quatre mesures d'accompagnement** • Si la refonte des programmes est le cœur de nos propositions, sa mise en œuvre et sa réussite appellent des réformes de méthode indispensables. C'est l'objet de la troisième partie de notre rapport qui fait des propositions en matière de pédagogie différenciée, d'évaluation des enseignements, de formation (initiale et continue) des enseignants et de tutorat et de collaboration pédagogique. Ces éléments sont la clé de la réussite de ces programmes, l'un ne peut aller sans l'autre.



## Introduction

Depuis la Révolution française, l'éducation est un enjeu idéologique et politique de première importance en France. Tout au long du dix-neuvième siècle et encore au début du vingtième, l'école, et en particulier l'école primaire, a été à la fois symbole et vecteur dans la bataille pour la victoire de la République et dans la lente élaboration du « récit national » (1).

Si ces aspects sont aujourd'hui adoucis, ils n'en ont pas pour autant disparus entièrement. Non seulement à travers les diatribes, pas si anciennes, d'un Vincent Peillon par exemple quand il affirme que c'est à l'école « *qu'il revient [...] d'être la matrice qui engendre en permanence des républicains [...]. L'école doit opérer ce miracle de l'engendrement par lequel l'enfant, dépouillé de toutes ses attaches pré-républicaines, va s'élever jusqu'à devenir le citoyen, sujet autonome. C'est bien une nouvelle naissance, une transsubstantiation qui opère dans l'école et par l'école, cette nouvelle Eglise avec son nouveau clergé, sa nouvelle liturgie, ses nouvelles tables de la Loi* » (2). Mais aussi, sur un mode plus mesuré, avec les régulières références que Jean-Michel Blanquer a fait aux « *valeurs de la République* » dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'Éducation nationale depuis cinq ans.

De fait, le tragique assassinat de Samuel Paty en octobre 2020 a rappelé la centralité de l'école dans le processus de formation de la communauté politique qu'est la République et de l'identité commune française. Or, les maux qui touchent le système éducatif français, dont le diagnostic est aujourd'hui très largement partagé, l'empêchent de remplir cette précieuse mission. Creusement des inégalités sociales, chute du niveau des élèves dans toutes les disciplines faisant l'objets d'enquêtes internationales, baisse des exigences et allègement continu des programmes ces dernières décennies : tout concourt à affaiblir la transmission des savoirs et le partage d'une culture commune.

Ce constat, encore une fois largement partagé, devrait mettre la réforme de l'éducation nationale au cœur des débats de l'élection présidentielle 2022. Il nous a en tout cas convaincus de faire des propositions sur ce qui nous apparaît comme la mère de toutes les réformes scolaires : la refonte des programmes de l'école primaire. La racine des maux que nous venons de rappeler se trouvant principalement au primaire, c'est là que le premier et le principal effort doit porter. On ne peut certes pas dire que rien n'a été fait. Depuis des décennies, nous assistons à des réformes « au coup par coup », souvent d'une seule discipline à la fois, sans vision d'ensemble des cinq années que les élèves vont passer au primaire. Ces vingt dernières années, ces réformes ont souvent été calamiteuses (réformes Lang de 2002 et Vallaud-Belkacem de 2015), parfois seulement trop timides (réforme Blanquer de 2018). En tout état de cause, les programmes ne sont aujourd'hui ni assez approfondis ni assez exigeants pour que le système français puisse de nouveau progresser et faire progresser les élèves.

C'est la raison pour laquelle nous proposons dans ce rapport de nouveaux programmes détaillés de français, d'histoire-géographie, de mathématiques et d'enseignement morale et civique – les quatre disciplines clés pour la transmission des savoirs et le partage d'une culture commune. On va le voir, ces programmes sont fondés sur des objectifs précis et une vision d'ensemble. Ils sont aussi corrélés à des outils performants, permettant une réelle amélioration des enseignements. Ces programmes sont exigeants, structurés et itératifs dans un seul but : le redressement du niveau des élèves.

(1) Dans une bibliographie particulièrement abondante sur ce thème, signalons en particulier la partie « Pédagogie » in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1 [1984], Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1997, Alain Finkielkraut (dir.), *La querelle de l'école*, Paris, Stock, 2007 et Mona Ozouf, « Le moment Jules Ferry » in Jean-Noël Jeanneney, *Le Récit national, une querelle française*, Paris, Fayard-France Culture, 2017. On lira aussi avec profit Pierre Nora, « L'école primaire, un enjeu central dès la IIIe République », *Marianne*, 3 septembre 2017, [disponible ici](#).

(2) Vincent Peillon, *La Révolution française n'est pas terminée*, Paris, Le Seuil, 2008, pp. 17-18.



**Exigeants** car c'est rendre service aux élèves que d'attendre beaucoup d'eux. Pour y parvenir, le cadre doit être structuré et clair en affichant des objectifs précis de niveau et d'apprentissages. Le programme est dense et progressif tout en permettant aux élèves de développer leurs capacités et leur curiosité. Il est humiliant de condamner nos élèves à une limitation des savoirs. À l'école primaire, la première exigence est la maîtrise de l'écriture, de la lecture et du calcul. Mais il faut être plus ambitieux. En français, il est possible de les sensibiliser à la littérature et à la poésie. En histoire, plutôt que de commencer l'enseignement en CM1, démarrons dès le CE1 et permettons aux enfants de s'émerveiller avec l'évocation de grandes figures et de hauts faits de l'histoire de France.

**Structurés** afin de rendre les enseignements cohérents et progressifs. En vidant les programmes de leur contenu, les réformes successives ont séquencé des apprentissages pourtant souvent liés entre eux ; les élèves sont donc confrontés à des programmes abscons. C'est le cas en histoire où les notions ne sont pas chronologiques. Ça l'est aussi en mathématiques où l'on aborde la multiplication et la division à trois ans de distance, alors qu'elles sont complémentaires : il est possible d'apprendre la numération et les quatre opérations en même temps. L'adaptation au contexte français de la méthode « de Singapour » est au cœur de notre proposition de refonte du programme de mathématiques.

**Itératifs** enfin, car l'on sait ce que la répétition a de vertueux et de fructueux. L'apprentissage répétitif de notions permet leur bonne maîtrise et le passage facilité à de nouvelles notions plus complexes. Chaque nouvelle notion, introduite au moyen de reformulations, d'explications et d'exercices réitérées, est l'occasion de parler d'une notion déjà étudiée. La démarche ainsi proposée est pour ainsi dire circulaire. L'essentiel est de comprendre la notion sous n'importe quel angle, l'acquisition s'étalant dans le temps. Ainsi, en mathématiques, de l'acquisition des quatre opérations dès le CP mais qu'on complexifie chaque année un peu plus en y revenant. Idem, en français, pour l'analyse grammaticale qui s'enrichit et se complique au fil du temps. Un apprentissage ne doit pas être conçu comme un aboutissement mais comme le commencement d'un autre.

Que donnent ces exigences pour les quatre disciplines essentielles que nous explorons ?

**En français**, le programme valorise fortement l'analyse systématique non comme un but en soi mais au service de la conjugaison, de l'orthographe et de la rédaction. Car lire et écrire correctement suppose toujours une analyse fine et pertinente. Assez rapidement, l'élève est capable d'analyser les mots que constituent la phrase, cette analyse grammaticale se complexifie pour que l'élève soit apte à faire une analyse logique. Cet apprentissage exigeant et progressif permet à l'élève d'enrichir le reste des éléments que constituent l'étude de la langue.

**En histoire**, le programme propose un cadre par périodes et un enseignement chronologique. Après avoir abordé la notion du temps en CP, l'enseignement commence dès le CE1 car les élèves sont capables de comprendre les faits et les personnages historiques – car c'est passionnant ! De la Préhistoire à nos jours, en passant par l'Antiquité, la découverte de l'Amérique, le siècle des Lumières ou la Première Guerre mondiale, le programme les amènera à aborder les différentes périodes en prenant le temps de découvrir des thèmes enrichissants ou des personnages historiques marquants. **En géographie**, nous proposons un véritable programme de géographie physique avant d'aborder la géographie humaine car il est logique d'explorer le monde naturel avant de comprendre ce que les hommes en ont fait. Les spécificités de la France sont évoquées avant celle de l'Europe et du monde. Les élèves pourront aborder les éléments du relief dès le CE1 avant d'aborder la diversité des territoires français ou même les densités de populations avant d'aborder les populations du monde ou encore les activités des hommes. Ils seront alors formés pour aborder le collège sereinement.



**En mathématiques**, le programme, largement inspiré de la méthode « de Singapour », s'attache à ne pas morceler les notions en gardant une vraie cohérence et une réelle progression dans leur transmission. Les apprentissages ne sont plus opposés mais liés et complémentaires comme celui de la numération et celui des opérations. Ils sont logiques et circulaires. Ils ne doivent pas être séparés au nom d'une simplification qui devient confusion dans l'esprit des élèves. Séparer par exemple numération et calcul est une erreur puisqu'à chaque nouveau nombre introduit doit être associée une opération correspondante : c'est une nécessité pédagogique. Même chose avec le repérage sur un quadrillage ou les problèmes : dès qu'un nombre est introduit, l'élève est parfaitement capable de le situer sur un quadrillage ou de résoudre un problème consacré, par exemple, à la monnaie.

**En enseignement morale et civique**, l'objectif du programme est simple : former l'élève avant de lui permettre de débattre en utilisant des supports et outils culturels comme des fables ou des textes historiques. Ce programme n'est pas fait pour pallier les manquements de la société ou des familles mais pour transmettre un enseignement qui insiste sur la relation étroite entre morale individuelle, morale sociale et instruction civique.

Si la refonte des programmes est le cœur de nos propositions, nous savons que sa mise en œuvre appelle des réformes de méthode. C'est l'objet de la troisième partie de notre rapport que de les explorer. Pédagogie différenciée, évaluation des enseignements, formation initiale et continue des enseignants, tutorat et collaboration pédagogique : ces aspects ne sont pas mineurs et les mesures que nous proposons sont la condition du succès de la refonte des programmes proposée.

Première partie.

**Programmes scolaires du primaire : état des lieux**



L'école va mal et elle va mal depuis longtemps. Livres, rapports, témoignages s'accumulent depuis des années et dressent un diagnostic que les classements internationaux (PISA, PIRLS, TIMSS, etc.) sanctionnent cruellement. Les ministres passent, les réformes se succèdent et rien n'y fait. Avant de proposer une refonte des programmes scolaires du primaires (**Partie 2**) et les mesures d'accompagnement indispensables (**Partie 3**), dressons un rapide état des lieux. Un état des lieux de vingt ans de réformes sans grands effets et qui ont parfois aggravé les choses et, plus important, des carences structurelles qui expliquent l'échec en cours du système scolaire français.

## Vingt ans de réformes qui n'ont pas enrayer la baisse du niveau scolaire

Après trois réformes en vingt ans, la situation de l'école est préoccupante. La Cour des comptes a récemment porté un jugement sévère mais réaliste : « le système éducatif français présente des performances médiocres » et « la performance du système scolaire français tend à se dégrader ». Malgré des moyens considérables, une énergie impressionnante et des réformes continues, on ne peut que constater l'absence de résultats : « en dépit d'une dépense nationale d'éducation (près de 110 Md€) supérieure à la moyenne de l'OCDE, la performance du système scolaire français tend à se dégrader, en particulier pour les jeunes issus des milieux défavorisés. Les réformes pédagogiques, l'accroissement des moyens et les résultats des évaluations sur les acquis des élèves n'ont pas suffisamment permis d'améliorer la qualité de notre système éducatif. La facilitation du parcours de l'élève, l'augmentation des marges d'autonomie des établissements, la rénovation du cadre du métier d'enseignant et le renforcement de l'évaluation pourraient permettre une meilleure adaptation de l'école au service des élèves » (1). En effet, les programmes sont un chantier permanent, relancé par chaque ministre de l'Éducation. Lors de sa nomination en 2017, Jean-Michel Blanquer avait annoncé qu'il ne lancerait aucune grande loi sur l'éducation. Las, il n'a pas résisté ni échappé à la règle en rassemblant toutes ces mesures dans la loi de 2019 (2). Si nous nous attachons aux réformes entreprises depuis seulement vingt ans et principalement à l'école primaire, les zig-zags sont vertigineux. Ces réformes sont davantage guidées par le contexte politique et l'orientation idéologique du ministre que les besoins réels des élèves et de l'école.

### Réforme Lang (2002) : décloisonnement des disciplines et délitement des fondamentaux

---

En 2002, Jack Lang souhaite mettre en place de nouvelles méthodes d'enseignement et entend réaffirmer avec cette réforme, « la plus importante depuis 1923 », le principe de base de l'école de Jules Ferry : « lire, écrire et compter ». Objectif chiffré : réduire de 10% le nombre d'entrants en sixième qui ne savent ni lire ni écrire correctement (3). Dans les faits, le ministre entend tourner le dos aux méthodes traditionnelles et à la « vieille école ». Il tente donc d'imposer une nouvelle vision de l'éducation, notamment en décloisonnant les disciplines : en approfondissant ses connaissances en histoire, l'élève doit en profiter pour réviser la grammaire et la conjugaison. En réalité, l'objectif est tout autre : en finir avec le « par cœur », les exercices répétés, etc. Au nom du « tout est culture », tous les savoirs sont mis au même niveau. Mais la réforme est loin de faire

- 
- (1) Cour des comptes, *Une école plus efficacement organisée au service des élèves*, rapport, 14 décembre 2021, [disponible ici](#).
- (2) Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, [disponible ici](#). On trouvera une présentation de la loi sur le site du ministère de l'Éducation nationale, « Ensemble pour l'école de la confiance », septembre 2018, [disponible ici](#).
- (3) « Jack Lang réforme la petite école », *Le Nouvel Observateur*, archives, 21 février 2002, [disponible ici](#).



l'unanimité et est détricotée par Xavier Darcos en 2008. Le nouveau ministre prône un retour aux fondamentaux afin de pallier la baisse du niveau des élèves français. Des apprentissages comme la dictée, le « par cœur » ou la frise chronologique sont réintroduits. L'idée est de revenir sur les apprentissages des mathématiques et du français en priorité. Il mise aussi sur le renforcement de l'apprentissage des langues vivantes étrangères.

### **Réforme Vallaud-Belkacem (2015) : pédagogisme et réduction des exigences**

---

En 2015, nouveau ministre, nouvelle réforme. Najat Vallaud-Belkacem décide de revenir sur ces changements. L'objectif n'est plus de concevoir les programmes par année mais par cycle de trois ans. L'idée est que si un élève n'acquiert pas tous les savoirs sur une année, il pourra se rattraper l'année suivante. Dans les faits, des programmes sur des cycles de trois ans, alors que l'enseignant n'a les élèves qu'une seule année en face de lui, est parfaitement impossible à organiser et à mettre en œuvre. Il a assurément manqué à toute une partie des élèves des pans entiers de programmes. L'apprentissage du code informatique est aussi introduit à partir du CE1. La priorité devait être donnée au primaire : il n'en est rien. Najat Vallaud-Belkacem communique beaucoup mais ne refonde rien. Pire, elle ne fait qu'alléger les programmes. En français par exemple, l'invention du « prédicat » (désigne ce qui est dit du sujet) ne sert qu'à masquer l'abandon de pans entiers de la grammaire. Selon la vision du pédagogisme le plus abstrait et le plus doctrinal, tout est pensé pour que la réussite des élèves ne dépende surtout pas de leurs efforts et de leur travail. On abandonne la mission première de l'école : à savoir chercher à former des esprits libre capables de penser par eux-mêmes pour se contenter de produire des êtres juste capables de s'insérer dans le monde du travail. La réforme discrédite la fierté légitime à pouvoir réussir à l'école.

### **Réforme Blanquer (2018) : une impulsion positive, des résultats superficiels et timides**

---

A son arrivée rue de Grenelle en 2017, Jean-Michel Blanquer est précédé d'une réputation de fin connaisseur du système éducatif, de ses failles, de ses fragilités et de ses enjeux. Il est très attendu. Les premières orientations sont bonnes, en particulier la décision de mettre le paquet sur l'école primaire, une urgence connue depuis longtemps : « *la France a sous-investi pendant des années dans ce niveau d'éducation, alors qu'il s'agit du plus important pour lutter contre les inégalités* », indique Eric Charbonnier, de l'OCDE (1). Mesure emblématique de cette nouvelle impulsion : le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les établissements des territoires les plus défavorisés fait l'unanimité chez les spécialistes. « *Toutes les évaluations montrent qu'il faut diminuer la taille des classes si l'on veut améliorer les résultats des élèves* », résume l'ancien recteur Bernard Toulemonde (2).

Par ailleurs, la loi pour une école de la confiance met l'accent sur l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter mais aussi respecter autrui. Les programmes sont clarifiés et précisés, notamment en français et en mathématiques. Des repères annuels de progression sont disponibles pour chaque cycle. Des circulaires et des guides sont mis à la disposition des enseignants afin de les aider à mettre en place méthodes, directives, conseils pratiques et didactiques. Des évaluations pour tous les élèves en début de CP, milieu de CP et début

(1) « Réforme de l'éducation, Blanquer peut-il gagner son pari ? », *Capital*, 20 juin 2019, [disponible ici](#).

(2) Auteur, avec Soazig Le Nevé, de *Et si on tuait le Mammouth ? Les clés pour (vraiment) rénover l'Éducation nationale*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2017.



de CE1 sont organisées afin de mesurer leurs acquis et de permettre aux enseignants d'adapter leur pédagogie au plus près de leurs besoins. L'objectif de ces évaluations est de personnaliser les parcours et d'adapter l'enseignement pour accompagner tous les élèves vers la réussite.

Objectivement, tout cela est plutôt allé dans le bon sens. Mais on ne peut que constater, au terme du quinquennat, que les résultats sont superficiels et timides. Bien sûr, on peut penser que l'action de Jean-Michel Blanquer portera ses fruits dans l'avenir, comme veut le croire l'Institut Montaigne pour qui « à plus long terme, les mesures mises en œuvre devraient avoir un effet positif sur la réduction de l'échec scolaire » (1). La priorité donnée à l'école primaire va dans le bon sens mais la réforme en profondeur des programmes et la refondation structurelle de l'école restent à faire.

Ces réformes successives n'ont pas permis d'enrayer la baisse du niveau scolaire, en particulier de l'école primaire. Elles l'ont parfois même accélérée. Pourquoi ? Soit parce qu'elles étaient saturées d'idéologie, soit parce qu'elles n'osaient pas engager les changements de paradigme pourtant indispensables. Un autre défaut doit être pointé : ces réformes étaient orchestrées par le ministère de manière verticale et hypercentralisée alors que l'école – et les enseignants en premier – a besoin de liberté autant que de responsabilités (2).

## Cinq carences structurelles de notre système éducatif

Afin de ne pas répéter les mêmes erreurs que par le passé, nous allons nous efforcer maintenant d'identifier les carences structurelles du système éducatif. D'autres existent sans doute et pourraient être détaillées ici. Mais nous avons retenu ces cinq-là car elles sont en lien direct avec l'enjeu central de ce rapport : les programmes scolaires et leur transmission. C'est à la lumière de cette brève évaluation qu'une réforme des programmes pourra être envisagée et porter des fruits authentiques et pérennes.

### Inégalités sociales : une massification ratée et un niveau d'exigences sacrifié

---

C'est aujourd'hui une vérité bien connue : l'école française contribue à creuser les inégalités plutôt qu'à les réduire. Des rapports anciens faisaient déjà le constat, qu'il s'agisse de celui du Conseil économique, social et environnemental (CESE) (3), ou de celui de la Cour des Comptes il y a dix ans (4), ou de celui un peu plus récent du Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO) (5). Le classement PISA ne dit pas autre chose dans sa dernière livraison en 2018 : « Comme déjà observé lors des éditions précédentes du PISA, la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance dans PISA est le plus fort avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé. Cette différence est nettement supérieure à celle observée en moyenne dans les pays de l'OCDE (89 points) » (6).

(1) Baptiste Larseneur, « Quinquennat Macron : le grand décryptage. Éducation », Institut Montaigne, août 2021, [disponible ici](#).

(2) Nous avons abordé ces questions majeures dans *Pour une école de la liberté et des responsabilités. Propositions pour une vraie réforme du système éducatif français*, Institut Thomas More, rapport 17, février 2019, [disponible ici](#).

(3) Xavier Nau, *Les inégalités à l'école*, CESE, avis, 13 septembre 2011, [disponible ici](#).

(4) Cour des comptes, *Égalité des chances et répartition des moyens dans l'enseignement scolaire*, référé, juillet 2012, [disponible ici](#).

(5) CNESO, *Inégalités sociales et migratoires. Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?*, rapport scientifique, septembre 2016, [disponible ici](#).

(6) OCDE, *Résultats du PISA 2018. Note par pays : France*, décembre 2019, [disponible ici](#).

Toutes ces analyses montrent que les inégalités sociales sont une des raisons expliquant le niveau inférieur des élèves français. L'école française est l'une de celles où, en Europe, l'ascenseur social fonctionne le moins bien. PISA le dit clairement, la France fait partie des pays où l'écart de réussite entre un élève défavorisé et un élève favorisé est le plus élevé. Dit autrement, l'école aujourd'hui ne lisse plus les inégalités sociales, elle les creuse.

Si l'on peut affirmer que la France, au fil du siècle et demi écoulé, avait remporté le pari de la démocratisation de l'accès à l'école en scolarisant des générations entières d'élèves, elle est en train de perdre le défi de la massification, avec un niveau en baisse et toujours plus d'échecs et de décrochages. Pourquoi ? Parce qu'elle a cru que massification et exigence étaient antinomiques. Parce qu'elle a répondu par de fausses solutions à de vrais problèmes. Deux exemples : le redoublement et l'orthographe. On croit observer que le redoublement est inefficace ? Qu'à cela ne tienne, on le supprime... comme si le fait de passer dans la classe supérieure garantissait le niveau des élèves ! Même logique pour l'orthographe : on la décrète stigmatisante pour certains élèves ? Qu'à cela ne tienne, donnons-lui moins d'importance dans l'enseignement et les évaluations...

Au vrai, comme le dit la Cour des comptes, la massification scolaire a déstabilisé les relations pédagogiques à l'intérieur de l'école et nous n'avons pas su y répondre : *« L'amélioration de la performance et de l'équité du système scolaire exige une capacité d'adaptation plus forte aux contextes locaux et aux profils des élèves. L'enjeu est d'infléchir une tradition d'uniformité des modes d'organisation de l'enseignement et de gestion des enseignants, qui en réalité ne garantit plus que formellement une égalité de traitement des élèves »* (1).

## Pédagogie différenciée : l'échec d'un déploiement

---

Le niveau inférieur des élèves français s'explique ensuite par l'incapacité du système scolaire à identifier l'élève en difficulté et à le prendre en charge. Un élève en difficulté nécessite du temps, du soutien scolaire, de l'aide constante et, surtout, un suivi individualisé quel que soit l'école où il est scolarisé. Comment est-ce possible qu'à l'entrée en sixième, près d'un élève sur deux n'ait pas le niveau de fluidité requis en lecture (2) ? Pour relever le niveau global, il faut pouvoir aider les élèves en difficulté, leur accorder un temps individualisé afin de les accompagner et d'orienter leurs efforts. L'identification préalable des besoins des élèves est indispensable afin de les affecter au mieux dans les processus d'individualisation les plus pertinents. Les enseignants paraissent démunis devant une telle charge en partie car leur mission principale est de « faire cours ». Le suivi individualisé n'est pas inscrit dans leurs obligations de service. Les écoles sont donc tributaires de la bonne volonté des enseignants pour mettre en place des dispositifs qui ne font pas partie de leurs obligations contractuelles.

Aucun plan ambitieux n'a jamais été réellement adopté. L'école française a tardé à prendre en compte ce besoin éducatif. Pire, elle *« ne semble pas avoir tranché entre deux modèles : celui de la remédiation pour les seuls élèves en difficulté, par le biais de dispositifs hors de la classe, vers lesquels elle s'est tournée en premier ; et celui de l'accompagnement pour tous, d'inspiration beaucoup plus récente, pratiqué de manière systématique dans le temps d'enseignement commun »* (3). De nombreux dispositifs ont été proposés, mis en place mais sans politique d'ensemble, sans cohérence ni moyens pour y parvenir : la Cour des comptes parle d'*« un ensemble hétéroclite de mesures »* et d'*« une démarche encore hésitante »* (4). Sans une amélioration

(1) Cour des comptes, *Une école plus efficacement organisée au service des élèves*, op. cit.

(2) Marie-Christine Corbier, « A l'entrée en sixième, près d'un élève sur deux n'a pas le niveau de fluidité requis en lecture », *Les Echos*, 10 novembre 2020, [disponible ici](#).

(3) Jean-Christophe Torres, « Le suivi individualisé des élèves : une ambition à concilier avec l'organisation du système éducatif ». Synthèse du rapport de la Cour des comptes de février 2015 », *Administration & Éducation*, 2016/2 (N° 150), p. 9-15, [disponible ici](#).

(4) Cour des comptes, *Le suivi individualisé des élèves : une ambition à concilier avec l'organisation du système éducatif*, rapport, mars 2015, [disponible ici](#).



significative de ce dysfonctionnement, nous ne parviendrons pas à améliorer ces inégalités et faire évoluer en profondeur le système éducatif. Le suivi individualisé n'est pas une mesure que l'on ajoute comme une énième strate au gré des politiques éducatives. D'autres pays, comme la Finlande par exemple, y sont parvenus en appliquant une vraie pédagogie différenciée.

## Chute du niveau des élèves : baisse des exigences et allègement des programmes

---

Au fil des réformes, nous l'avons vu, sous couvert de bienveillance et d'adaptation au niveau des élèves, les programmes ont été régulièrement allégés. Les programmes scolaires constituent le cadre prescrit de l'enseignement : ils définissent les objectifs à atteindre et les contenus à enseigner pour chaque niveau d'enseignement. Sur vingt ans au moins, et malgré le leitmotiv réaffirmé par tous les ministres « d'un retour aux fondamentaux », force est de constater que le niveau des élèves est moins bon et que l'école a diminué ses exigences. Dans les faits, la réduction du nombre d'heures enseignées et la multiplication de disciplines à l'intérêt discutable (informatique, sécurité routière, cours d'hygiène, arts visuels, etc.) ont réduit cette ambition à néant.

Sous couvert de rendre l'élève acteur de ses apprentissages, l'école a laissé croire aux élèves qu'ils devaient construire leur propre savoir et que le cours devait partir d'eux-mêmes. Avec les réformes Lang et Vallaud-Belkacem en particulier, les programmes ont été allégés, les heures de disciplines fondamentales ont été réduites. Prenons l'exemple du français : en 2015, seuls 60% des élèves avaient une maîtrise suffisante des compétences attendues (compréhension de l'écrit et étude de la langue) en fin de scolarité primaire **(1)**. D'après l'évaluation PIRLS 2016, les élèves français de CM1 obtiennent une moyenne inférieure à celle des pays de l'OCDE et de l'Union européenne : « depuis PIRLS 2001, la performance globale française baisse progressivement à chaque évaluation », constate, impuissant, le ministère de l'Éducation nationale **(2)**. Il y a sans doute plusieurs raisons à cette catastrophe. Mais voici assurément la première d'entre elles : « le nombre d'heures de français reçues jusqu'en seconde équivaut à celui que les élèves avaient en entrant en quatrième dans les années 1970. On a perdu deux ans de pratique ! On recule les apprentissages. Le passé simple est enseigné en cinquième et quatrième alors que dans les années 1980, on l'abordait en CE2 et CM1 » **(3)**... Ajoutons que l'enseignement transversal a été favorisé au détriment de l'enseignement disciplinaire et est devenu un prétexte à ne pas approfondir les disciplines. Nous convenons que l'enseignement transversal peut être riche (en apprentissages et en projets) mais à la condition qu'il ne vide pas de sa substance la discipline en elle-même : comme souvent, l'un ne devrait pas empêcher l'autre mais la simplification a primé sur l'exigence.

**(1)** « CEDRE 2015. Nouvelle évaluation en fin de collège : compétences langagières et littératie », ministère de l'Éducation nationale, juillet 2016, [disponible ici](#).

**(2)** « PIRLS 2016. Évaluation internationale des élèves de CM1 en compréhension de l'écrit - Évolution des performances sur quinze ans », ministère de l'Éducation nationale, décembre 2017, [disponible ici](#).

**(3)** Dorothee Blancheton, « Français : pourquoi le niveau des élèves est-il si mauvais ? », Vousnousils.fr, 9 mai 2019, [disponible ici](#).



## Évaluations des acquis : les enseignants toujours aussi désarmés

---

A ces trois premières carences s'ajoute celle de l'évaluation des acquis, élément indispensable pour identifier les élèves en difficulté, accompagner leur progrès et mettre en place un apprentissage adapté. Chaque enseignant est libre de la façon d'évaluer et de noter ses élèves. Cependant, face à des inégalités grandissantes, il y a un véritable enjeu à harmoniser les méthodes de notation et les moyens d'évaluation, ce qui permettrait aux enseignants d'identifier individuellement et collectivement les élèves qui ont besoin de suivi et d'accompagnement. Parmi les pays les mieux classés dans les classements PISA, on note qu'ils sont nombreux à effectuer des évaluations-diagnostic au cours de la scolarité. Ces évaluations doivent servir un projet pédagogique précis et permettre la mise en place d'un vrai suivi individualisé.

Dans les faits, aucune action de fond n'a été conduite en France dans ce domaine, ce qui rend l'ensemble fragile et sans cohérence. Et pourtant, l'évaluation devrait être un point de départ pour l'enseignant en vue d'affiner ses choix didactiques et pédagogiques et ainsi construire une progression prenant en compte tous les élèves. Depuis 2017, le ministère de l'Éducation nationale organise à chaque rentrée scolaire des évaluations nationales des acquis des élèves de CP, de CE1 et de 6<sup>e</sup> en français et en mathématiques. Il conviendrait d'étendre sans attendre ces évaluations à d'autres niveaux et d'autres disciplines et surtout d'exploiter leurs résultats de manière plus stratégique. Tout enseignant a besoin de repères pour mesurer les acquis des élèves et ajuster son travail et ses cours aux résultats des évaluations. Le problème se situe également à plus grande échelle en ce qui concerne les évaluations diagnostiques d'une classe d'âge, d'une école et de tout ce que comprend l'enseignement.

## Manque de formation et de collaboration entre enseignants : un constat unanime

---

A ces quatre premiers manques qui concernent les élèves, il en faut en ajouter un dernier qui touche cette fois les enseignants. En France, il y a un réel problème avec la formation des enseignants, qu'elle soit initiale ou continue. Débutants ou chevronnés, les enseignants sont assez unanimes face à ce constat **(1)**.

Avant même la formation, tout part du recrutement et du trop faible niveau des admis au concours. Du fait de l'abaissement continu du niveau éducatif et de la crise d'attractivité de la profession, les professeurs sont recrutés avec des exigences de plus en plus basses. Au cours de la session extraordinaire de 2014 du concours de professeurs des écoles, la barre d'admissibilité était descendue jusqu'à 4/20 à Créteil, 5/20 à Paris et 4,5/20 à Versailles **(2)**. Le niveau de certains candidats ne suffit pas et la formation proposée ne pallie aucunement leurs faiblesses. En outre, les futurs enseignants ne sont aucunement préparés à la dimension pédagogique du métier. Ils se jugent démunis face à l'hétérogénéité des élèves et, comme nous l'avons vu, peinent souvent à y répondre par la différenciation pédagogique. Trop académique, la formation dispensée n'est pas vraiment professionnalisante. Et pourtant, cette professionnalisation doit être urgemment intégrée à la formation. Les enseignements doivent à l'issue de leur formation initiale être pleinement responsables de la qualité de l'apprentissage qu'ils dispensent à leurs élèves. L'enseignement est un métier qui s'apprend !

●  
**(1)** Chaix Gérard, « La formation des enseignants : enjeux et défis pour les académies », *Administration & Éducation*, 2014/4 (N° 144), pp. 73-78, [disponible ici](#).

**(2)** Léo Satgé, « Une meilleure formation des enseignants pour une meilleure école », *Figaro Vox*, 3 décembre 2021, [disponible ici](#).



Par ailleurs, alors que la loi pour une école de la confiance rend obligatoire la formation continue des enseignants, celle-ci se déroule encore trop souvent sur le temps de classe, donc au détriment des élèves. Elle est, la plupart du temps, perçue comme une injonction verticale déconnectée des besoins réels du quotidien et ne porte quasiment jamais sur la manière d'enseigner les matières principales. Notons que la formation continue est placée au cœur des systèmes éducatifs les plus performants, notamment dans les pays scandinaves **(1)**. La formation continue est presque entièrement à (re)construire et en concertation étroite avec les personnels. Le défi est primordial pour le système éducatif.

Ajoutons que la dimension collective et coopérative est pratiquement absente du système éducatif français et constitue une autre faiblesse de celui-ci : l'isolement de l'enseignant est complet et aucun tutorat (ou co-enseignement) n'est mis en place de manière systématique, sauf marginalement dans les quartiers prioritaires. Il est dommage que la concertation et le travail d'équipe peinent à s'installer dans la pratique. Il s'agit d'une vraie demande des enseignants, aussi bien de la part des personnels confirmés que de la part des débutants qui souhaitent tous une meilleure formation au travail en équipe.

Cette carence majeure traduit l'inadaptation de la formation initiale comme de la formation continue des enseignants, qui ne leur donnent pas les outils pédagogiques adéquats. Nous le verrons plus loin que dans de nombreux pays de l'OCDE, les enseignants sont habitués à être accompagnés par des collègues plus expérimentés pour faciliter leur entrée dans la profession ou s'améliorer dans certaines matières **(Partie 3)**.

●  
**(1)** Catherine Quignon, « Le prof, clé de voûte des meilleurs systèmes », *Le Monde*, le 25 octobre 2013, [disponible ici](#).

Deuxième partie.

**Français, histoire-géographie,  
mathématiques, enseignement moral et civique :  
nouveaux programmes détaillés**



Cette partie constitue le cœur de notre rapport. Nous y proposons des programmes détaillés du CP au CM2 dans les quatre disciplines essentielles pour la transmission des savoirs et le partage d'une culture commune : le français, l'histoire et la géographie, les mathématiques et l'enseignement moral et civique. Ces programmes sont extrêmement denses, plus cohérents et plus complets que ce que demande l'Éducation nationale, mais l'expérience de l'enseignement privé ou de certains pays étrangers prouve qu'il faut être ambitieux pour nos élèves. Ils sont par ailleurs extrêmement construits et structurés afin de rendre les enseignements et leur gradation limpides et rassurant pour les élèves. Ils sont enfin bâti sur un principe clé : la progressivité.

## Français. Programme et objectifs

Comme nous l'avons évoqué plus haut et selon les chiffres du ministère lui-même (**Partie 1**), quatre élèves sur dix ont une maîtrise insuffisante des compétences attendues en français (**1**). Plusieurs raisons expliquent cette situation dramatique, nous l'avons également vu : la baisse spectaculaire du nombre d'heures d'enseignement, le choix de mauvaises méthodes (réformes Lang et Vallaud-Belkacem) et la prolifération de nouvelles matières, dites d'éveil et de découverte, venues empiéter sur les matières fondamentales.

L'enseignement du français a en outre particulièrement souffert de la montée en puissance de l'enseignement transversal, présenté comme une nouveauté pédagogique utile et efficace pour les élèves. Mais où est la nouveauté à faire travailler le français et ce dans toutes les matières ? Qui n'a entendu son enfant lui dire : « Non, ne corrige pas mon exercice, ce n'est pas l'orthographe ou la grammaire qui sont évaluée » ?!... Chaque discipline a ses objectifs propres et l'enseignement transversal est lui aussi objectivé. L'élève fait aussi du français lorsqu'il recopie une leçon d'histoire ou rédige son exercice de calcul en rédigeant son raisonnement. La plupart du temps, l'enseignant manque de temps pour laisser l'élève écrire dans toutes les disciplines et plus encore pour le corriger. Arrêtons de juxtaposer les savoirs, arrêtons d'insister sur une interdisciplinarité qui n'est pas celle qui ferait réellement progresser les élèves, notamment en français.

Il est illusoire de prétendre rehausser le niveau des élèves français sans s'attacher aux programmes. Si l'objectif de l'Éducation nationale de reconcentrer l'enseignement sur les fondamentaux « lire, écrire et compter » est sincère, la refondation des programmes est la priorité absolue, en particulier en français. Avec les mathématiques, c'est la discipline qui constitue la clé de voûte d'une refondation visant à la hausse du niveau des élèves.

Et de fait, Il n'est pas utopique de proposer un programme ambitieux, précis et cohérent en partant de l'essentiel. Le maître-mot sera : progressivité. Cela est vrai pour toutes les disciplines mais particulièrement pour l'apprentissage de la langue : il convient de respecter les étapes d'une progression suivie afin de fournir aux élèves les bases indispensables pour aborder les connaissances élémentaires puis de plus en plus complexes. Ainsi, puisque l'objectif du CP est d'initier les élèves à la lecture courante et à la maîtrise de l'écriture, il est primordial de lier phonologie, écriture et lecture. L'écriture et la lecture sont intimement liés et permettent aux élèves d'appréhender les bases élémentaires des différentes catégories de la langue. La progression en écriture et la progression en lecture se font de manière simultanée, c'est-à-dire que chaque lettre et que chaque son seront reconnues de manière visuelle, auditive puis prononcée et écrite correctement. Cette progression rigoureuse permettra d'entrer ensuite dans le travail régulier du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe, qui conduiront l'élève à entrer pleinement dans la langue française. Dans les classes élémentaires (CE1 et CE2), l'élève apprendra à structurer, reconnaître et utiliser toutes les règles élémentaires de la construction des phrases. De ce fait, Il s'appropriera sa langue au fur et à mesure.

●  
(1) « Nouvelle évaluation en fin de collège : compétences langagières et littératie », ministère de l'Éducation nationale, juillet 2016, [disponible ici](#).



Dans le programme détaillé que nous proposons ci-dessous, nous distinguerons les composantes de l'étude de la langue en revenant principalement à une étude de la grammaire, de l'orthographe et de l'orthographe grammatical ainsi que de la conjugaison. La lecture et la rédaction seront ajoutés au programme que l'enseignement reliera de toute évidence à toutes ces compétences. Pour bâtir ce programme, nous sommes partis des dispositions existantes de l'Éducation nationale mais pour nous en affranchir assez largement et nous rapprocher des excellents manuels *Écrire, Analyser* conçus par le GRIP (1).

## CP. Programme de français

**Étude du code.** Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent : voyelles et consonnes. – Combinatoire : produire des syllabes simples et complexes et les écrire. – Groupes de deux consonnes. – Syllabes inversées. – Écrire des mots et une phrase dictée

**Construction du sens.** Écrire un mot en l'associant à une illustration puis associer une phrase et un texte à une illustration. Illustrer un mot, une phrase simple, un texte court. – Construire, lire et comprendre de nouvelles phrases. – Compléter une phrase. – Lire et comprendre un texte court. – Répondre à des questions de compréhension dans un texte et retrouver l'ordre d'un texte

**Lecture.** Lire lettres et sons. – Lire les syllabes. – Lire des mots. – Lire une histoire en images. – Lire à haute voix un texte court en articulant et faire les liaisons puis en respectant la ponctuation

**Écriture.** Écriture cursive : mots et phrases. – Écrire en majuscules progressivement

**Grammaire.** Identifier et reproduire la structure d'une phrase : ponctuation et majuscules. – Identifier la nature des mots dans une phrase : idée du nom (nom propre et nom commun), de l'article, du verbe, de l'adjectif qualificatif et du pronom personnel. – Commencer à identifier la fonction sujet du verbe (nom, pronom personnel) et l'existence des compléments (approche de l'analyse). – Identifier le genre et le nombre : apprendre à respecter ces accords. – Identifier la construction de la phrase : phrase affirmative, négative et interrogative. – Utiliser des pronoms personnels : savoir les substituer au groupe nominal. Verbes du 1<sup>er</sup> groupe au présent. – Verbes avoir et être. – Notion du temps : présent, passé, futur

**Orthographe.** Écrire sans erreur sous la dictée des mots ou courtes phrases. – Commencer à écrire à bonne escent les majuscules : début de phrase et nom propre. – Commencer à utiliser les marques du genre et du nombre dans une dictée ou un texte court. – Commencer à utiliser de manière correcte les verbes au présent

**Rédaction.** Répondre à des questions sur une phrase ou un petit texte à l'oral. – Écrire une phrase à l'aide de mots dans une liste. – Écrire une phrase correspondant à une illustration. – Écrire de manière autonome une phrase simple, notamment pour répondre à une question

**Langage oral.** Écouter et comprendre un texte lu par l'enseignant. – Décrire l'illustration d'un album lu en utilisant le vocabulaire appris. – Résumer un récit lu par l'enseignant. – Reformuler une consigne, un texte court. Poésie

(1) Voir « Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) », ministère de l'Éducation nationale, [disponible ici](#) ; et l'ensemble des manuels de la collection *Écrire, Analyser*, du CE1 au CM2, édités par le GRIP Éditions, [disponible ici](#).



## CE1. Programme de français

---

**Lecture.** Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. – Lire à voix haute en articulant correctement et en respectant la ponctuation. – Donner aux élèves l'habitude et le goût de la lecture en découvrant les genres littéraires : contes, fables, poésies, théâtre, romans. – Proposer aux élèves de plus longues histoires à suivre. – Réviser les règles orthographiques apprises au CP au cours des lectures

---

**Vocabulaire.** Apprendre le lexique du texte lu. – Famille de mots. – Synonymes, contraires et homonymes. Champs lexicaux et étymologie

---

**Rédaction.** Comprendre un texte et répondre à des questions. – Écrire une phrase à l'aide de mots dans une liste. Écrire une phrase correspondant à une illustration. – Écrire de manière autonome une phrase simple, notamment pour répondre à une question. – Construire et composer de courtes rédactions à partir de mots de vocabulaire appris

---

**Grammaire.** Les mots, les syllabes, les lettres. – Les noms : noms des personnes, des animaux et des choses. – Accords. Le genre : former le féminin du nom et de l'adjectif qualificatif. – Le nombre : former le pluriel du nom et de l'adjectif qualificatif. – Accord en genre et en nombre de l'adjectif avec le nom. – Accord du verbe avec le sujet. – Natures. Nom propre et nom commun. – Article défini et indéfini, adjectif qualificatif. – Pronom personnel. – Verbe. – Fonctions : noms, sujet, complément du verbe, complément circonstanciel. – Adjectif : épithète. – Pronom : sujet. – Analyse grammaticale d'une phrase simple. – Ponctuation d'une phrase : utiliser majuscule, point et virgule

---

**Orthographe grammaticale.** Les noms féminins. – Le pluriel des noms. – L'adjectif qualificatif au féminin et au pluriel. – Homophones grammaticaux : est/et, a/à, ont/on, sont/son

---

**Orthographe.** L'ordre alphabétique. – Le dictionnaire. – Repérer et placer les différents accents sur les mots. L'apostrophe. – Orthographe lexicale. La lettre e devant une consonne, devant une consonne double. – Les lettres c, s et g, M devant m. – Les noms masculins et leurs terminaisons (é/er/ur/il) . – Les noms (eu/en/aie/et). – Les mots (y/o/in/il) . – Les verbes en -cer et -ger. – Les noms féminins (-ie et en -ée). – Les mots invariables

---

**Conjugaison.** Notion du temps : présent, passé et futur. – Personnes et pronoms personnels : accord du verbe. Infinitif du verbe. – Temps de l'indicatif : présent, imparfait, futur simple, passé composé. – Verbes du 1<sup>er</sup> groupe et quelques autres verbes : aller, faire, dire et venir. – Verbes être et avoir. – Conjuguer à la forme négative

---

**Écriture.** Écriture cursive : mots, phrases. – Écrire les majuscules progressivement. – Copier un texte court en respectant l'orthographe, la ponctuation et les majuscules. – Relire sa production et corriger

---

**Langage oral.** Écouter et comprendre un texte lu par l'enseignant. – Décrire l'illustration d'un album lu en utilisant le vocabulaire appris. – Résumer un récit lu par l'enseignant : identifier personnages, événements, circonstances. – Reformuler une consigne, un texte court. – Poésie



## CE2. Programme de français

---

**Lecture.** Développer chez l'élève le plaisir de lire. – Lire une œuvre intégrale ou de larges extraits d'une œuvre longue. – Lire à haute voix un texte avec fluidité et de manière expressive

---

**Compréhension.** Comprendre un texte littéraire : répondre à des questions et reformuler. – Dans un récit, identifier personnages, temps, chronologie des événements, etc. – Établir des relations entre des textes et des œuvres

---

**Rédaction.** Rédiger une réponse écrite à une question posée. – Rédiger un petit texte, un petit dialogue. – Réaliser un petit projet d'écriture : décrire un personnage. – Résumer par écrit l'essentiel d'un texte lu. – Réussir à améliorer un texte en fonction des informations et aide de l'enseignant

---

**Vocabulaire.** Apprendre le lexique du texte lu et étudié : lexique du temps, des sens. – Le sens des mots. – Les champs lexicaux et les familles de mots. – Synonymes et homonymes. – Les mots contraires. Les racines de mots

---

**Grammaire.** Les mots, les syllabes et les lettres. – Natures. Nom propre et nom commun. – L'article défini et indéfini, défini contracté. – L'adjectif qualificatif. – Le pronom personnel : sujet et complément direct. – Le verbe. – L'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif et l'adjectif numéral. – la préposition. Fonctions. Noms : sujet, attribut du sujet, complément d'objet direct, complément du verbe, complément circonstanciel de lieu, de temps. – Adjectif : épithète et attribut du sujet. – Pronom : sujet, complément d'objet direct. – Analyse grammaticale d'une phrase simple. – Accords. Le genre : former le féminin du nom et de l'adjectif qualificatif. – Le nombre : former le pluriel du nom et de l'adjectif qualificatif. – L'accord en genre et en nombre de l'adjectif avec le nom. – L'accord du verbe avec le sujet. – L'accord du participe passé avec l'auxiliaire être

---

**Orthographe grammaticale.** Le pluriel des noms. – Les noms féminins. – L'adjectif qualificatif au féminin et au pluriel. – Homophones grammaticaux : ont/on, est/et, a/à, se/ce, ces/ces, sont/son, s'est/c'est

---

**Orthographe d'usage.** Ponctuation d'une phrase : majuscule, point, virgule, point d'interrogation, point d'exclamation. – Les accents et les apostrophes. – Orthographe lexicale : la lettre e devant une consonne. – La lettre finale d'un nom ou d'un adjectif. – Les lettres c, g, s, t et x. – Les noms et leurs terminaisons (é/er/ur/il). Les noms féminins (té/ie/ue). – Les mots (en -f/u/ar/n/il) . – La lettre m devant m, b, p. – Les adverbes en -ment et d'autres adverbes

---

**Conjugaison.** Notion du temps : présent, passé et futur. – Personnes et pronoms personnels : accord du verbe. – Les trois groupes du verbe. – Infinitif du verbe. – Temps de l'indicatif : présent, imparfait, futur simple, passé composé, plus que parfait, futur antérieur, passé simple (1<sup>er</sup> groupe). – Verbes du 1<sup>er</sup> groupe et quelques autres verbes : aller, faire, dire et venir. – Être et avoir. – Verbes du 2<sup>e</sup> groupe. – Verbes du 3<sup>ème</sup> groupe : venir, faire, vouloir et prendre. – Conjuguer à la forme négative. – Forme interrogative de la phrase simple

---

**Écriture.** Écriture cursive : mots, phrases, textes. – Écrire en majuscules. – Copier un texte en respectant l'orthographe, la ponctuation et les majuscules. – Relire sa production et corriger

---

**Langage oral.** Écouter et comprendre un texte lu par l'enseignant. – Décrire une illustration. – Résumer un récit lu par l'enseignant : identifier personnages, événements, circonstances. – Reformuler une consigne, un texte. Décrire un objet, une situation. – Poésie



## CM1. Programme de français

---

**Lecture.** Lire à haute voix un texte avec fluidité et de manière expressive. – Lecture silencieuse. – Être capable de saisir le ton d'un texte : texte descriptif, narratif ou poétique en s'appuyant sur son vocabulaire. – Lire texte et œuvre longue. – Être capable de se rappeler titre et auteur des œuvres lues

---

**Compréhension.** Écouter et comprendre un texte littéraire : reformuler, résumer, répondre à des questions sur le texte. Être capable de repérer dans un texte des informations principales, explicites et implicites. – Être capable grâce au vocabulaire appris et aux mots de liaison de comprendre le lieu de l'action et leur description

---

**Rédaction.** Rédiger des textes courts de différents types : récits, descriptions, portraits et poésies. – Rédiger un court dialogue en utilisant les signes de ponctuation appropriés. – Enrichir une phrase simple avec des descriptions, des compléments circonstanciels, des groupes nominaux et des adverbes.

---

**Vocabulaire.** Apprendre le lexique du texte lu et étudié. – Les racines des mots. – Les familles de mots et les différents sens d'un mot. – Les mots dérivés : diminutifs et péjoratifs. – Autres suffixes et préfixes. – Les mots génériques et les mots particuliers. – Les synonymes et antonymes. – Sens propre et sens figuré. De l'adjectif au nom. – Du verbe au nom

---

**Grammaire.** Les mots, les syllabe et les lettres. – Natures. Le nom : nom propre, nom commun. – L'article : défini, indéfini, défini contracté. – L'adjectif qualificatif, le participe passé comme adjectif. – Les adjectifs : possessif, démonstratif, numéral, interrogatif, exclamatif. – Les pronoms : personnel, démonstratif, possessif, interrogatif et relatif. – Le verbe : verbes impersonnels, verbes pronominaux. – La préposition. – Idée de l'adverbe. – La conjonction de coordination. – la conjonction de subordination. – Fonctions. Nom : sujet, attribut du sujet, complément d'objet direct et indirect, complément circonstanciel, d'agent, complément du nom. – Adjectif : épithète, attribut du sujet. – Adverbe. – Analyse grammaticale. – Analyse logique. La proposition indépendante : juxtaposition et coordination. – La proposition principale : la proposition subordonnée relative introduite par qui, la proposition subordonnée conjonctive. – Accords. Genre et nombre des noms et adjectifs. – Accord de l'adjectif qualificatif. – Accord du verbe avec le sujet. – Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être et avec l'auxiliaire avoir

---

**Orthographe.** Phrase : mots variables et invariables. – Les noms au féminin. – Le pluriel des noms. – Homophones grammaticaux : à/a, on/ont, et/est, on/on n', ou/où, sont/son, ce/se et ces/ses, mais/mes/mets, quelle/qu'elle, é ou è à la fin d'un nom. – Adverbes en -ement, -ement, -amment. – Orthographe lexicale. Noms en oir/eur/euil. – Mots en -ap/at/ac/ar et -af. – Noms féminins en -té et -tié. – L'écriture des nombres. – Les suffixes -esse, -ation, -aison, -ence et -ance. – Les accents

---

**Ponctuation.** Les signes de ponctuation et leur usage : majuscule, point, virgule, point d'exclamation, point d'interrogation, guillemets, tiret

---

**Conjugaison.** Les trois groupes des verbes. – La voix active et la voix passive. – La forme pronominale. – Modes. Indicatif, impératif présent (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> groupe) et conditionnel présent (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> groupe). – Verbes du 1<sup>er</sup> groupe, y compris les verbes irréguliers : présent, futur, imparfait, passé composé, passé simple, plus que parfait, futur antérieur, passé antérieur. – Verbes du 2<sup>e</sup> groupe : présent, futur, imparfait, passé simple, passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, passé antérieur. – Verbes du 3<sup>e</sup> groupe : verbes en -ir et -ire, en -dre et -oir. – Au présent, futur, imparfait, passé composé passé simple. – Verbes être et avoir : présent, futur, imparfait, passé simple, passé composé. – Accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir et être. – Forme négative, interrogative et interrogative négative



**Orthographe/conjugaison.** Verbes en -eler, et -eter au présent. – Verbes en -yer au présent. – Verbes en uer, ier, yer au futur. Er ou é

---

**Langage oral.** Écouter et comprendre un texte lu par l'enseignant. – Décrire une situation, argumenter, participer à un échange. – Résumer un récit lu : identifier personnages, événements, circonstances. Reformuler une consigne, un texte. – Parler en prenant en compte son auditoire. – Décrire un objet, une situation. – Poésie

---

**Écriture.** Copier un texte en respectant l'orthographe, la ponctuation et les majuscules. – Relire sa production et corriger

---

## CM2. Programme de français

---

**Lecture.** Lire à haute voix un texte avec fluidité et de manière expressive. – Lecture silencieuse. – Être capable de saisir le ton d'un texte : texte descriptif, narratif ou poétique en s'appuyant sur son vocabulaire. – Lire un texte long et œuvre longue. – Être capable de se rappeler titre et auteur des œuvres lues

---

**Compréhension.** Écouter et comprendre un texte littéraire : reformuler, résumer, répondre à des questions sur le texte. Être capable de repérer dans un texte des informations principales, explicites et implicites. – Être capable grâce au vocabulaire appris et aux mots de liaison de comprendre le lieu de l'action et leur description. – Raisonner pour analyser le sens des mots

---

**Rédaction.** Rédiger des textes de différents types : lettres, récits, descriptions, portraits, poésies. – Commencer à savoir prendre des notes utiles au travail scolaire. – Rédiger un court dialogue en utilisant les signes de ponctuation appropriés. – Enrichir une phrase simple avec des descriptions, des compléments circonstanciels, des groupes nominaux et des adverbes

---

**Vocabulaire.** Apprendre le lexique du texte lu et étudié. – Les racines des mots. – Les familles de mots et les différents sens d'un mot. – Les mots dérivés : diminutifs et péjoratifs. – Autres suffixes et préfixes. – Les mots génériques et les mots particuliers. – Les homonymes, synonymes et antonymes. – Sens propre et sens figuré. – Les niveaux de langage. – De l'adjectif au nom. – Du verbe au nom

---

**Grammaire.** Les mots, les syllabes et les lettres. – Natures. Le nom : nom propre, nom commun, noms composés. – L'article : défini, indéfini, défini contracté, partitif. – L'adjectif qualificatif, le participe passé comme adjectif, les degrés de l'adjectif qualificatif. – Les adjectifs : possessif, démonstratif, numéral, interrogatif, exclamatif et indéfini. – Les pronoms : personnel, démonstratif, possessif, interrogatif et relatif. – Le verbe : verbes impersonnels, verbes pronominaux ; la préposition. – Idée de l'adverbe. – La conjonction de coordination. – La conjonction de subordination. – Fonctions. Le nom : sujet, attribut du sujet, complément d'objet direct et indirect, complément circonstanciel, d'agent, d'attribution, complément du nom et de l'adjectif, apposition. – Adjectif : épithète, attribut du sujet, apposition. Adverbe. Analyse grammaticale. – Analyse logique. La proposition indépendante : juxtaposition et coordination. La proposition principale. – La proposition subordonnée relative introduite par qui, que, quoi, dont, où. – La proposition subordonnée conjonctive. – Accords. Genre et nombre des noms et adjectifs. – Accord de l'adjectif qualificatif et des adjectifs de couleurs. – Accord du verbe avec le sujet. – Accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être et avec l'auxiliaire avoir



**Orthographe.** Phrase : mots variables et invariables. – Les noms au féminin. – Le pluriel des noms et des noms composés. – Homophones grammaticaux. – Adverbes en -emment, -ement, -amment. – Orthographe lexicale. Les noms en oir/eur/euil. – Les mots en ac/at/ac/ar et af. – Les noms féminins en é/té et tié. – L'écriture des nombres. – Les suffixes -esse/ation/aïson/ence/ance. – Les accents

---

**Ponctuation.** Les signes de ponctuation et leur usage : majuscule, point, virgule, point d'exclamation, point d'interrogation, les guillemets, le tiret, les deux points, les parenthèses

---

**Conjugaison.** Les trois groupes des verbes. – La voix active et la voix passive : temps simples et temps composé. – La forme pronominale. – Les modes : indicatif, impératif présent (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe), conditionnel présent (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe) et passé, subjonctif présent et passé. – Verbes du 1<sup>er</sup> groupe, y compris les verbes irréguliers : présent, futur, imparfait, passé-composé, passé simple, plus que parfait, futur antérieur, passé antérieur. – Verbes du 2<sup>e</sup> groupe : présent, futur, imparfait, passé simple, passé-composé, plus que parfait, futur antérieur, passé antérieur. – Verbes du 3<sup>e</sup> groupe : verbes en -ir et -ire, en -dre et -oir, au présent, futur, imparfait, passé-composé passé simple. – Verbes être et avoir : présent, futur, imparfait, passé simple, passé-composé. – Accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir et être. – Forme négative, interrogative et interro-négative

---

**Orthographe/conjugaison.** Verbes en -eler, et -eter au présent. – Verbes en -yer au présent. – Verbes en uer, ier, yer au futur. – Er ou é

---

**Langage oral.** Écouter et comprendre un texte lu par quelqu'un. – Décrire une situation, argumenter, participer à un échange et commencer à débattre. – Résumer un récit lu par l'enseignant : identifier personnages, événements, circonstances. – Reformuler une consigne, un texte. – Parler en prenant en compte son auditoire. – Décrire un objet, une situation. – Poésie

---

**Écriture.** Copier un texte en respectant l'orthographe, la ponctuation et les majuscules. – Relire sa production et corriger.

---

Le programme de primaire en français que nous proposons vise à amener les élèves à l'analyse et à la maîtrise écrite de la phrase. La nature des mots, leur fonction au sein de la phrase sont ainsi détaillées et reliées et permettent un apprentissage solide de la langue tout au long du primaire. L'analyse grammaticale est enseignée progressivement et prolongée par l'analyse logique. Tous ces aspects pris dans leur ensemble permettront aux élèves d'entrer au collège avec des bases solides et une maîtrise assurée leur permettant d'appréhender le programme de français du secondaire.



## Histoire et géographie. Programme et objectifs

**Histoire** • L'histoire fait partie des matières essentielles du primaire et bien entendu du secondaire. Comment faire comprendre à l'enfant qu'il est le maillon d'une grande chaîne, comment lui faire comprendre le présent et ses événements s'il ne connaît pas l'histoire de son pays, socle de toute transmission ? L'objectif est essentiel et urgent : former les adultes de demain, permettre aux élèves d'avoir de vrais repères historiques. L'histoire est un récit qui raconte une histoire d'hommes et il est urgent de revenir à une approche narrative et chronologique de celle-ci : « *L'enfant, sans chronologie, éprouve une véritable perte de la profondeur historique. Il n'a plus de repères spatio-temporels car il met sur un même plan Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon dans une sorte de brouillard historique. Ne comprenant rien, il se désintéresse. La maladie infantile de l'Histoire est l'anachronisme : on oublie de replacer chaque fait dans un contexte* », il est possible d'enseigner « *l'histoire comme un grand récit fédérateur, équilibré et pédagogique* » (1).

Par ailleurs, que certains le contestent ou non, l'histoire est essentielle à la formation de la citoyenneté. Il est urgent de revenir à un enseignement apaisé et factuel de celle-ci comme le font d'autres pays comme le Royaume-Uni ou les États-Unis (2). En effet, nous ne pouvons faire l'économie de la finalité civique de la discipline qui en fait de ce fait une discipline scolaire fondamentale. Redonnons de la consistance à cette matière ne pourra qu'être bénéfique à nos élèves. Mais comment faire ?

La disparition de l'enseignement de l'histoire par périodes en est un premier constat. Les périodes sont utilisées comme outil mais ne sont plus utilisées comme le cadre de l'enseignement. L'approche chronologique a été supprimée au profit de thèmes ou périodes déconnectées les unes des autres. Comment peut-on imaginer que les enfants puissent s'y repérer ? L'histoire chronologique va de toute évidence éveiller les curiosités ce que ne fera pas une histoire thématique déconnectée de tous repères dans le temps. Cela n'empêche nullement développer des thèmes dans le sujet historique en lui-même.

Le premier objectif doit donc être de fixer des points de repères. Si chaque élève retenait définitivement une vingtaine de dates, de la naissance de l'univers jusqu'à nos jours, et savait situer le siècle de chaque événement important, nous pourrions être satisfait (3). Et c'est à l'intérieur de ce cadre chronologique qu'une approche par thème ou transversale peut être pertinente et enrichissante pour les élèves : « *La vie des Gallo-Romains, des paysans au Moyen-Age, des seigneurs médiévaux puis des nobles à la cour, l'art roman, gothique, le classicisme ou la révolution industrielle sont autant de thèmes fondamentaux de notre histoire* » (4).

Actuellement, l'enseignement de l'histoire se fait à partir du cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>). Avant cela, les classes en sont dispensés ; il est juste proposé de « questionner le monde du vivant » (5). Sous cette appellation, on trouve en vrac des éléments scientifiques, géographiques, historiques et technologiques. Pourquoi ? On part du principe que les élèves sont incapables d'appréhender la discipline historique car ils n'ont pas une idée claire du concept du temps. Pourtant, l'étude de l'histoire de France pourrait être abordée dès le cycle 2 (CP, CE1, CE2), le CP pouvant être considéré comme une année d'initiation, une porte d'entrée vers l'histoire de France avec une appréhension du passé et du temps qui passe en insistant sur la maîtrise des outils de mesure du temps : calendriers, emploi du temps, horloge, frises, etc.

(1) Dimitri Casali, « Exit la chronologie : comment la refonte du programme transforme les cours d'Histoire en une machine de guerre idéologique », *Atlantico*, 5 septembre 2013, [disponible ici](#).

(2) *Ibid.*

(3) Gwenaëlle de Maleissye, « Un nouveau manuel scolaire pour revenir à un enseignement chronologique de l'histoire », *FigaroVox*, 20 septembre 2019, [disponible ici](#).

(4) *Ibid.*

(5) Voir la fiche « Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets », ministère de l'Éducation nationale, Educscol, (dernière mise à jour : janvier 2022), [disponible ici](#).



Nous proposons donc d'étaler l'enseignement de l'histoire du CE1 au CM2. Il pourrait ainsi être faite de manière chronologique, de la Préhistoire à la deuxième guerre mondiale. Enseigner l'histoire c'est éveiller les curiosités et les passions, tout en préservant nuances et objectivité. Le but de son enseignement doit être de permettre aux élèves de se construire patiemment une culture générale liant thèmes, personnages historiques et événements précis. Une fois ce postulat établi, comment transmettre aux élèves une histoire de France désormais tant décriée ? Il est souvent reproché à l'enseignement chronologique de l'histoire de transmettre un roman national et patriotique. Notre objectif n'est pas de revenir à un enseignement passéiste de l'histoire mais de rétablir une transmission factuelle, mesurée et lisible du passé de notre pays et du monde **(1)**.

Quels supports utiliser pour y parvenir ? Les manuels doivent présenter des documents, leur permettre de les étudier, d'analyser une période concrète, quitte à y insérer des thèmes. L'étude de ces documents permet de construire un cours et d'étudier la période. Plongeons les élèves dans l'ambiance de l'époque : de ce point de vue, l'Éducation nationale gagnerait à s'inspirer de certaines initiatives du monde de la culture, de ce que savent faire certains musées ou des monuments comme le château de Versailles qui n'a de cesse de trouver moyens et des outils pédagogiques pour intéresser les élèves à l'histoire de France. Tout est possible : livres, documents, documentaires, témoignages, visites, conférences, du moment que l'élève vit et peut s'identifier aux personnages et aux événements de l'époque. Par ailleurs, l'histoire locale et le patrimoine local doivent également être des objectifs d'enseignement. En effet, les enseignants doivent profiter du patrimoine et musées locaux pour illustrer les thèmes et périodes abordés. Nous pouvons de ce fait imaginer enseigner un fond commun national mais se permettre des libertés locales dans le programme, tant au niveau géographique qu'historique. L'objectif est de permettre aux élèves de comprendre ces événements, de comprendre leurs liens et d'en extraire le sens. Une fois ces bases chronologiques bien acquises, l'élève aura la capacité d'étudier des faits historiques au travers de documents ou d'autres supports.

Fort de ces différents éléments, le programme d'histoire que nous proposons ci-dessous repose sur l'analyse et la combinaison de différentes sources : principalement les programmes de l'Éducation nationale, les contributions du GRIP (Groupe de Réflexion Interdisciplinaire sur les Programmes) sur le sujet ainsi que deux manuels d'excellente qualité **(2)**.

## CE1. Programme d'histoire

**Avant la France : partie de l'histoire des hommes qui précède l'invention de l'écriture.** La très longue histoire de la préhistoire. – La frise de la préhistoire. – Les origines de l'homme. – La vie de l'homme préhistorique : les premiers agriculteurs, les premiers villages. – L'art à la préhistoire

Thèmes à aborder. Chasses et cueillettes, feu, grotte de Lascaux

**L'Antiquité : de l'invention de l'écriture à la chute de l'empire Romain.** La frise de l'Antiquité. – L'Égypte et La Grèce antique. – Les Gaulois : les Celtes, les Gaulois, Vercingétorix contre Jules César. – Les Gallo-Romains : la villa Gallo-Romaine, les constructions. – Carte de l'Empire romain et de la Gaule romaine. – La Gaule chrétienne : Sainte Blandine, Saint Martin, les Huns, Sainte Geneviève. – La chute de l'empire romain.

Thèmes à aborder. L'écriture, les pharaons et les pyramides d'Égypte, Alexandre Le Grand, les jeux olympiques

(1) On trouveras de belles pages à ce sujet dans Louis Manaranche, *Retrouver l'histoire*, Paris, Le Cerf, 2015.

(2) Voir « Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) », ministère de l'Éducation nationale (dernière mise à jour : novembre 2021), [disponible ici](#) ; le manuel de Gwenaëlle de Maleissye, *L'histoire de France racontée pour les écoliers*, éd. Critérion-Fondation pour l'école, 2018 ; ainsi que *Manuel d'histoire CM1-CM2*, La Librairie des Écoles, 2016.



## CE2. Programme d'histoire

---

**Le Moyen-Âge : de la prise de Constantinople par les Turcs à la fin du Moyen Âge.** Les invasions barbares et migrations. – Les Mérovingiens. – Clovis, Roi des Francs. – La Gaule au temps de Clovis, avec des cartes. – De Clovis à Charlemagne : l'Europe après Clovis. – Charlemagne et les Carolingiens : L'Empire de Charlemagne

---

**Le temps des rois.** Hugues Capet et les premiers Capétiens. – Louis IX, Les croisades et Philippe le Bel. – La société au Moyen Âge. – La Guerre de Cent ans : le début de la guerre de Cent ans, Jeanne d'Arc, le sacre de Charles VII. – La fin du Moyen Âge, aube d'un monde nouveau. – La frise du Moyen Âge

**Thèmes à aborder.** Seigneurs et chevaliers, la vie des paysans, les cathédrales, les monastères et différents ordres religieux, Soigner au Moyen Âge

## CM1. Programme d'histoire

---

**Les temps modernes : de la découverte de l'Amérique à la Révolution française.** La découverte du monde. – Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique. – La Renaissance française : François I<sup>er</sup>, protecteur des arts et des lettres. – Les guerres de religion. – Henri IV et l'édit de Nantes. – Louis XIII et Richelieu. – Louis XIV, le roi Soleil, et la vie des Français sous Louis XIV. – Le siècle des Lumières : la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les idées des Lumières.

**Thèmes à aborder.** La vie à Versailles, les grandes découvertes et tour du monde, les guerres de religion

## CM2. Programme d'histoire

---

**Les temps contemporains : de 1789 à nos jours.** Les débuts de la Révolution française : la réunion des États généraux, la prise de la Bastille, La fuite du roi. – Les années après 1789 : la mort du roi, la Terreur. – De Bonaparte à Napoléon I<sup>er</sup> – L'héritage napoléonien. – Le temps de la République. – La Révolution industrielle. – La Première Guerre mondiale : la guerre de tranchée, vers la victoire. – L'entre-deux-guerres, entre tension et paix. La Deuxième Guerre mondiale : la France coupée en deux, de l'occupation allemande à la Libération. Un nouvel équilibre mondial. – Vers l'avenir

**Thèmes à aborder.** Expositions universelles (tour Eiffel), Victor Hugo, grandes inventions (automobile, aviation, cinéma, etc.) et progrès scientifiques du XX<sup>e</sup> siècle, la transformation de Paris, l'art au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, l'affaire Dreyfus, l'Art nouveau, le débarquement et la libération de Paris, le vote des femmes



**Géographie** • La géographie est la discipline qui étudie tous les phénomènes physiques et humains de la planète. Elle se divise en deux domaines distincts : la géographie physique qui étudie les continents, l'hydrographie, le relief, le climat et la végétation, etc. ; et la géographie humaine qui étudie la manière de vivre des populations en lien avec leur milieu. Cette définition peut apparaître évidente et simpliste. Elle est pourtant assez éloignée de ce qui est enseignée à l'école primaire aujourd'hui !

« Questionner l'espace et le temps : explorer les organisations du monde » : c'est en effet ce fourre-tout qui a remplacé tout à la fois l'histoire, la géographie et l'éducation morale et civique. La plupart des élèves arrivent aujourd'hui en début de CM1 sans avoir presque aucune notion géographique concrète. Les attendus de fin du cycle 2 (CP, CE1, CE2) sont éloquentes. Ceux du thème « Se situer dans l'espace » sont « Se repérer dans l'espace et le représenter » et « situer un lieu sur une carte, sur un globe ou sur un écran informatique », Ceux du thème « Explorer le monde » sont : « Comparer quelques modes de vie des hommes et des femmes, et quelques représentations du monde », « Identifier quelques interactions élémentaires entre mode de vie et environnement », « Comprendre qu'un espace est organisé », « Identifier des paysages » (1). Le cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>) n'a guère plus de substance, avec des thèmes comme « Se déplacer en France », « Consommer mieux » ou « Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet » ! Il semble que l'essence même de la géographie ait été réduit à néant au profit de thèmes tous plus ou moins déconnectés les uns des autres sans vision d'ensemble. Il est demandé aux enseignants « d'inviter à poursuivre la réflexion sur les enjeux liés au développement durable des territoires » (2). Comment parler de développement durable et d'écologie quand on n'enseigne pas les caractéristiques des territoires ?

Il faut retrouver une définition simple et claire de la géographie, qui permet une bonne compréhension des milieux naturels, de leurs habitants et de la relation entre les deux et qui prépare les élèves à protéger et valoriser le patrimoine culturel et naturel, à agir de manière respectueuse envers l'environnement et les populations. C'est cette géographie-là qui permet d'avoir des clés pour comprendre le monde. Par ailleurs, elle constitue l'un des enseignements les plus vivants, les plus passionnants pour les élèves, parce qu'elle leur apprend à observer de manière raisonnée leur environnement. Le monde qui les entoure s'ordonne et se clarifie à mesure qu'ils apprennent de nouvelles notions.

Il est en outre essentiel que la géographie physique soit abordée avant la géographie humaine. En effet, l'une conditionne l'autre : comment appréhender ce que les hommes ont fait de la terre sans avoir étudié celle-ci au préalable ? L'objectif doit être d'observer le monde, comment sont les fleuves, les massifs, les reliefs pour mieux comprendre ce que les hommes en ont fait. Il convient d'étudier son monde environnant avant d'élargir ses compétences. L'enseignement peut être vu comme une spirale où tout est lié et relié et où tout apprentissage dépend de celui transmis auparavant. C'est dans cet esprit que la géographie française et ses spécificités doivent être abordés en amont de celle de l'Europe et pas dans l'autre sens. Comment un enfant pourrait comprendre le monde sans connaître les propres spécificités de son pays ? Un enfant devrait pouvoir quitter l'école primaire en étant capable de reproduire et dessiner une carte avec tous les éléments qu'on peut y trouver (villes, relief, massifs, fleuves, etc.) – ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En fin de CM1, il doit maîtriser la géographie physique de la France, afin d'aborder les prémices de la géographie humaine puis l'Europe en CM2. La 6<sup>e</sup> pourra alors être abordée sereinement.

Le programme de géographie que nous proposons ci-dessous repose sur l'analyse et la combinaison de différentes sources : principalement les programmes de l'Éducation nationale et deux manuels d'excellente qualité (3).



(1) Ministère de l'Éducation nationale, « Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) », Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°31, 30 juillet 2020, [disponible ici](#).

(2) Voir « Questionner l'espace et le temps : explorer les organisations du monde » Educsol, [disponible ici](#).

(3) Voir Ministère de l'Éducation nationale, « Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) » (dernière mise à jour : novembre 2021), [disponible ici](#) ; Didier Glad, *Ma première géographie documentaire*, GRIP éditions, 2014 ; Marie-Laure Jacquemond et Jean Nemo, *Manuel de géographie*, La Librairie des Écoles, 2009.



## CP. Programme de géographie

---

**Se repérer dans le temps.** Le jour et la nuit, le soleil et la lune. – Les cycles des jours, des semaines, des mois, des saisons. Observation du temps qu'il fait

---

**Se repérer dans son environnement proche.** Repérage spatial : dans la classe, dans la cour, divers jeux d'orientation. – Notions élémentaires de topologie : haut/bas, droite/gauche, loin/proche, etc. – Observation dans la ville ou le village : maisons, immeubles, magasins, etc. – Les moyens et les voies de de transport

---

**Paysages et horizons.** Commencer à reconnaître différents paysages, notamment en France : littoral, massifs montagneux, campagne, villes, etc. – Commencer à aborder les éléments caractéristiques du relief. – Éléments d'hydrographie : lac, ruisseau, rivière, torrent, fleuve, mer, marée. – Les zones climatiques, en lien avec la végétation

## CE1. Programme de géographie

---

**Initiation au plan et à la carte.** Les points cardinaux. – Lire des plans. – Se repérer sur des cartes. – Éléments constitutifs d'une carte : titre, échelle, orientation, légende

Cartes. France métropolitaine et d'Outre-mer

---

**Les grands éléments du relief (avec cartes locales ou cartes de France avec légendes).** Plaine et plateaux. – Collines et montagnes de France. – Volcans. – Forêts. – Végétation. – Les côtes

Carte. Les reliefs de la France

---

**Les éléments d'hydrographie (avec cartes locales ou carte de France avec légendes).** Le cycle de l'eau. – Ruisseaux et torrents. – Rivières et fleuves. – Fleuves de France. – Mers et océans. – Les côtes

Cartes. Mers, fleuves et côtes de France

## CE2. Programme de géographie

---

**Éléments météorologiques.** Vent et soleil. – Températures

---

**Les transports en France.** Les voies de communication et les transports : transports aérien, routier, ferroviaire, fluvial et maritime

---

**Densité de population et grandes villes en France.** La maison. – Le village, la commune. – La ville. – Paris

Carte. Avec les principales villes de France et la densité de population



## CM1. Programme de géographie

---

**Qu'est-ce que la géographie ?** Le plan et la carte. – Présentation de la géographie en France : situation géographique et contours. – Les climats en France

---

**La diversité des territoires français.** Les bassins et autres plaines : le Bassin parisien, le Bassin aquitain, les autres plaines. – Les zones montagneuses : les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, le Jura, le Massif armoricain. – Les grands fleuves : la Seine, le Rhône, la Loire, la Garonne. – Les littoraux français. – Villes et métropoles : répartition géographique et ensembles régionaux, spécificités locales, Paris, Marseille. – La France d'Outre-mer

Cartes.

## CM2. Programme de géographie

---

**Éléments de géographie générale : présentation générale du monde.** Du globe au planisphère. – Continents, océans et courants marins. – Les climats et les zones climatiques

---

**La France dans l'Europe.** La géographie de l'Europe : le territoire européen, les villes européennes et leur répartition, le peuplement de l'Europe. – Les grandes régions européennes : la péninsule ibérique, les îles britanniques, l'Europe nord-occidentale, la péninsule italienne, l'Europe centrale, l'Europe du Sud-Est, les pays du nord de l'Europe

---

**Étude des continents et de leurs pays : géographie physique et répartition de la population.** L'Amérique du Sud et du Nord. – Le continent africain. – L'Asie. – L'Océanie

---

**Les populations dans le monde.** La population de la France. – Les populations dans le monde. – Les territoires français dans le monde

---

**Les activités des hommes : amorce de la géographie humaine.** L'agriculture et la production agricole en France. – L'industrie et la production industrielle en France. – Le tourisme, les services et la production de services en France. – Le commerce. – Les transports : la diversité des modes de transport en France

## Mathématiques. Programme et objectifs

En mathématiques comme dans les autres matières, le niveau des élèves français baisse et devient inquiétant. L'étude TIMSS 2019 est sans appel : nous comptons davantage d'élèves faibles que nos voisins européens et beaucoup moins d'élèves performants : seuls 3% de nos écoliers atteignent le niveau « avancé » en maths, contre 9% des élèves en Europe (1). Stanislas Dehaene, neuroscientifique, titulaire de la chaire de psychologie cognitive expérimentale au Collège de France et président du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, n'y va pas par quatre chemins : « Pour moi, c'est un scandale : nous sommes les derniers en maths de l'Union européenne. Nous avons une baisse continue des capacités de calcul des enfants depuis 30 ans. Chez les enfants de 6e, 78% n'ont pas compris ce qu'est une fraction » (2). Deux raisons principales expliquent cet échec collectif : le manque de formation des enseignants et la méthode.

« Ce n'est pas aux élèves qu'il manque quelque chose, c'est aux enseignants », affirme Charles Torossian, chargé avec Cédric Villani d'une mission de réflexion sur l'enseignement des mathématiques après les résultats déjà mauvais de l'étude TIMSS 2015 (3). À la suite du rapport Villani-Torossian, le ministère met les mathématiques au cœur des priorités dans le premier degré (4). Une transformation de la formation continue des professeurs des écoles en mathématiques est alors engagée. Un « référent mathématiques » est installé dans chaque circonscription. L'objectif est d'accompagner un groupe de six à huit enseignants pour une formation intensive d'au moins cinq jours. C'est un premier pas, mais trop modeste. Si la formation continue est nécessaire, sans formation initiale, elle n'est pas suffisante. Le rapport Villani-Torossian préconisait notamment une meilleure formation initiale pour les professeurs des écoles, démarrant à Bac+1. Peu de choses ont finalement pu être mises en place (notamment à cause de la pandémie). Comme nous le montrerons plus loin (Partie 3), la formation initiale, la formation continue et surtout le tutorat, doivent être nettement renforcés. La seconde raison du faible niveau des élèves en mathématiques est la méthode employée. Le rapport Villani-Torossian préconisait sans restriction la méthode « de Singapour ». De quoi s'agit-il ?

Créée dans les années 1980, la méthode dite « de Singapour » fut mise au point par une équipe de chercheurs sollicités par le ministère de l'Éducation nationale singapourien. L'objectif est de rendre l'enseignement des mathématiques plus performant. La méthode a pris son nom lorsqu'elle a été exportée dans d'autres pays. Aujourd'hui, grâce aux livres publiés par la Librairie des Écoles, il en existe une version française pour la maternelle et le primaire. Celle-ci se veut adaptée aux programmes français et aux usages français en matière d'apprentissage du raisonnement et de numérisation. Il n'est plus à prouver que la méthode « de Singapour » a donné d'excellents résultats dans nombre de pays asiatiques. Ses principaux atouts sont connues : manipulation et passage du concret à l'abstrait. De fait, le passage du concret à l'abstrait est l'un des principes pédagogiques les plus anciens et les plus universels et la manipulation systématique pour tout nouvel apprentissage est porteuse de sens et gage de réussite. En effet, avant de passer à l'étape de l'abstrait (donc du complexe), et après celle de la manipulation, l'élève est invité à modéliser la situation rencontrée à l'aide d'un schéma. Il peut ainsi comprendre le sens profond des opérations mathématiques qu'il effectue. Le niveau exigeant proposé permet de tirer les élèves vers le haut. La méthode « de Singapour » est assurément intéressante et efficace. Cependant, sa mise en œuvre depuis plusieurs années en France laisse apparaître des limites liées aux carences du système scolaire, mais plus profondément au mode de raisonnement français. La manipulation fait partie de l'essence même de cette méthode mais elle est souvent escamotée pour la simple raison que les écoles manquent de matériel pour l'utiliser !

- 
- (1) Ces mauvais résultats sont détaillés dans les Notes d'information 20.46, 20. 47 et 20. 48 de la DEPP du ministère de l'Éducation nationale, décembre 2020, [disponibles ici](#).
- (2) « C'est un scandale, nous sommes les derniers en maths de l'Union européenne », France Inter, 4 juin 2021, [disponible ici](#).
- (3) Cédric Villani et Charles Torossian, *21 mesures pour l'enseignement des mathématiques*, Rapport, 12 février 2018, [disponible ici](#).
- (4) « Le Plan mathématiques à l'école », Éduscol, ministère de l'Éducation nationale, (dernière mise à jour : janvier 2022), [disponible ici](#).



Dans le programme proposé, nous nous sommes essayés à une adaptation de la méthode « de Singapour », guidée par l'ambition de faire progresser les élèves grâce à un programme exigeant, des objectifs précis et une grande liberté de moyens laissée aux enseignants. Son élaboration s'est fondée sur les programmes existants de l'Éducation nationale, la méthode « de Singapour » telle qu'elle est éditée par La Librairie des Ecoles, et le manuel *Compter-Calculer. Livre du Maître* de Pascal Dupré aux éditions du GRIP (1).

## CP. Programme de mathématiques

### **Numérations et calculs : de la manipulation au langage mathématique.** *Approche de la notion de quantité.*

Notion de 0 et 1. – Opérations et numérations. – **Numération, pour chaque nombre de 0 à 100.** Décomposer les nombres entiers. – Compter, grouper des objets. – Comparer, ordonner, ranger et savoir intercaler les nombres entiers. – Former et représenter les nombres entiers. – Lire et écrire les nombres entiers. – **Calculs, nécessité pédagogique et logique de lier l'apprentissage de la numération à celui des opérations.** Ajouter ou retrancher des groupes d'objets ou des collections. – Additionner ou soustraire les nombres représentés (astuces pour calcul mental, calcul en ligne, opérations posées) . – Compter par 2, 3, 4, 5 et 10. – Multiplier par 2, 3, 4, 5 et 10. – Diviser des groupes d'objets en 2, 3, 4, 5 parts égales. – Notions de moitié, tiers, quarts, cinquième. – division par 2, 3, 4, 5 avec reste. – Résolution de problèmes avec opérations étudiées. – Lexique

**Grandeurs et mesures.** **Longueurs avec utilisation du décimètre ou double décimètre.** Comparer des longueurs. – Mesurer avec des objets. – Mesurer et tracer avec une règle. – Lexique. – **Masse : utilisation de la balance à double plateau ou balance de Roberval.** Comparer, estimer et mesurer des masses. – Lexique. – **Durée et dates en lien avec le programme de géographie :** lire l'heure, en heure et en demi-heure. Situer des événements les uns par rapport aux autres. – Relier des unités de temps. – Lexique. **Température :** lire la température sur un thermomètre. – **Monnaie.** – Reconnaître et nommer les pièces et les billets en euros, faire correspondre des sommes d'argent en pièces et en billets. – Comparer des sommes d'argent, additionner et soustraire des euros. – Résoudre des problèmes mentionnant des euros. – Lexique

**Espace et géométrie : fixer les représentations des nombres étudiés.** **Suite de dessins.** Compléter une suite de dessins. – Créer une suite de dessins. – **Repérage dans l'espace, en lien avec le programme de géographie.** Situer un objet dans l'espace. – Lexique. – **Repérage sur un quadrillage et plans.** Se situer, se repérer et se déplacer sur un quadrillage. – Lexique. – **Tracés à la règle.** Tracé des traits à la règle (verticaux, obliques, horizontaux). – Savoir relier des points. Symétrie. – **Polygones et solides, identifier, nommer, créer, tracer et comparer des formes en 2D et en 3D.** Figures usuelles (carré, triangle, rectangle, cercle) . – Solides : cubes/pavé droit. – Lexique

La particularité de ce programme de CP réside moins dans les notions enseignées, qui restent classiques, que dans son ambition et la place accordée à la manipulation : « *la numération et le calcul sont enseignées simultanément dès le début. De même, si toute nouvelle notion est introduite par des manipulations ; le passage à la formalisation : utilisation des signes des opérations, opérations posées, succède toujours à cette phase manipulatoire* » (2). La numération ne peut être distinguée de la notion de calcul. Dès lors, tout nombre entier étudié permettra un enseignement progressif et répété des éléments du programme. Toutes ces notions sont liées et ne sauraient être séparées au profit d'une simplification qui devient confusion pour les élèves.

(1) Voir « Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) », ministère de l'Éducation nationale (dernière mise à jour : novembre 2021), [disponible ici](#) ; *Maths. La méthode de Singapour*, Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, ed. 2021, La Librairie des écoles, [disponible ici](#) ; Pascal Dupré, *Compter-Calculer CP. Livre du Maître*, GRIP Éditions, 2018.

(2) Pascal Dupré, *ibid.*, introduction.



## CE1. Programme de mathématiques

**Numérations et calculs : de la manipulation au langage mathématique.** Numération, pour chaque nombre de 1 à 1000 puis de 1000 à 2000 : en liaison avec grandeurs et mesures. Utiliser les nombres : compter, nommer, lire, écrire et représenter des nombres entiers. – Décomposer et recomposer : unité et dizaine (valeur positionnelle des chiffres dans un nombre entier inférieur à 100) . – Décomposer et recomposer : groupement de dizaines et d'unités, centaines, milliers. – Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer. – Ordonner, comparer et ranger. – Compléter une suite : pair et impair, croissant et décroissant. – Utiliser et représenter des fractions simples : écrire, comparer, ordonner, additionner et soustraire des fractions à l'aide de dessins ; écrire fraction manquante pour faire un tout. – Calculs, nécessité pédagogique et logique de lier l'apprentissage de la numération à celui des opérations. Calcul oral : table d'addition et de soustraction ; table de multiplication de 1 à 9 et 11 puis savoir multiplier par 10, 100 et 1 000 ; table de division de 1 à 9 puis savoir diviser par 10, 100 et 1 000. – Calcul mental : addition et soustraction de nombres à deux chiffres (unités, dizaines et centaines) ; multiplication d'un nombre à deux chiffres par un nombre à un chiffre ; notion de double, moitié, triple, tiers, quart, etc. . – Calcul écrit : les quatre opérations : définition, propriétés, technique (pour la division s'arrêter un diviseur à deux chiffres). Problèmes : usage et pratique des quatre opérations dans des problèmes simples (au maximum deux étapes de raisonnement) ; utilisation de la règle de trois rédigée, en liaison avec les propriétés de la multiplication et de la division

**Grandeurs et mesures.** Longueurs, avec utilisation du décimètre ou double décimètre. Mesurer des longueurs à l'aide d'objets. – Mesurer avec une règle. – Comparer des longueurs. – Convertir des unités de longueur. – Calculs de longueur : périmètre rectangles, carrés et cercles. – Résoudre problèmes de longueurs. – Lexique. – Masse, avec utilisation de la balance à double plateau ou balance de Roberval. Comparer, estimer et mesurer des masses. – Choisir la bonne unité. – Résoudre des problèmes de masse. – Lexique. – Durée et dates. Lire l'heure. – Heures, minutes, secondes. – Calculer des durées en heures, demi-heures, jours, semaines, mois et années. – Résoudre de problèmes de temps. – Lexique. Monnaie. Compter des sommes d'argent en euros et en centimes d'euros. – Lire et écrire une somme d'argent en euros et en centimes d'euros avec une écriture à virgule. – Comparer des prix en euros et en centimes. – Résoudre problèmes de monnaie. – Lexique

**Espace et géométrie.** Se repérer dans l'espace. Se repérer sur un quadrillage et sur un plan : lire et se repérer sur un plan ; lire et écrire les coordonnées d'une position ; coder et décoder un déplacement sur un quadrillage ; lexique. Tracés géométriques (papiers quadrillés). Lignes horizontales, verticales. – Savoir relier des points : droites et points, segments de droites. – Lignes parallèles et perpendiculaires avec utilisation d'une équerre. – Symétrie et pliages. – Lexique. Polygones et solides, identifier, nommer, créer, tracer et comparer des formes en 2D et en 3D. Solides : identifier, nommer et décrire un cube, une boule, un cône, une pyramide, un cylindre et un pavé droit ; repérer les sommets, les arêtes et les faces d'un polyèdre ; lexique. – Figures usuelles : identifier et tracer un carré, un rectangle, un cercle avec un compas et un triangle rectangle ; identifier et tracer des angles droits ; lexique

Ce programme de CE1 est marqué par la cohérence des notions enseignées. En effet, la géométrie ne sera pas enseignée comme un chapitre isolé mais dans une progression en lien continu et cohérent avec le reste des notions, tant de calcul mental que de grandeurs. C'est l'originalité de ce programme. Les notions sont celles d'un enseignement mathématique traditionnel mais leur enchaînement diffère des programmes de l'Éducation nationale. Il est essentiel de relier tous les éléments et de proposer aux élèves un enseignement progressif des notions des chapitres et non un enseignement par chapitre : par exemple, dès lors que certains nombres entiers sont étudiés, il est possible d'enseigner le tracé sur un quadrillage avec ces mêmes nombres entiers ou encore la résolution de petits problèmes avec de la monnaie.



## CE2. Programme de mathématiques

---

**Numérations et calculs : de la manipulation au langage mathématique.** **Numération, nombres jusqu'à 10 000 en liaison avec grandeurs et mesures.** Comprendre et utiliser des nombres : lire, comparer, ordonner et situer sur une droite graduée. – Représenter, lire et écrire des nombres entiers. – Composer et décomposer des nombres jusqu'à 10 000 en identifiant la valeur des chiffres. – Analyser et compléter une suite de nombres jusqu'à 10 000 ; compter de 1 en 1, de 10 en 10, de 100 en 100, de 1 000 en 1 000. – Utiliser et représenter des fractions simples : fractions décimales et nombres décimaux (écrire, comparer, ordonner, additionner et soustraire des fractions et nombres décimaux, lire, écrire, placer, ordonner sur une droite numérique). – **Calculs, nécessité pédagogique et logique de lier l'apprentissage de la numération à celui des opérations.** Calcul oral : table d'addition et de soustraction, table de multiplication de 1 à 9 puis savoir multiplier par 10, 100 ou 1 000 et 11 (table de Pythagore), table de multiplication de 1 à 9 puis savoir diviser par 10, 100 ou 1 000. – Calcul mental : addition et soustraction de nombres à quatre chiffres, multiplication d'un nombre à deux chiffres ou trois chiffres par un nombre à un chiffre, notion de double, moitié, triple, tiers, quart, etc. – Calcul écrit : les quatre opérations : définition, propriétés, technique (pour la division s'arrêter un diviseur à deux chiffres). – Problèmes : usage et pratique des quatre opérations dans des problèmes simples (problèmes à étapes intermédiaires), utilisation de la règle de trois rédigée, en liaison avec les propriétés de la multiplication et de la division

---

**Grandeurs et mesures.** **Longueurs, utilisation du décimètre ou double décimètre.** Comparer, ordonner des objets ou segments en fonction de leur longueur. – Mesurer avec une règle des segments en cm ou mm. – Convertir des unités de longueur. – Calculs de longueur : périmètre rectangles, carrés et cercles, quadrilatères. – Aires et surfaces : rectangle, carré ( $\text{cm}^2$  et  $\text{m}^2$ ). – Résoudre problèmes de longueurs. – Lexique. **Masse, utilisation de la balance à double plateau ou balance de Roberval.** Comparer, estimer et mesurer des masses y compris avec le quintal et la tonne. – Choisir la bonne unité. – Résoudre des problèmes de masse. – Lexique. – **Contenance et volume.** Mesurer une contenance en l et ml. – Convertir et comparer. – **Durée et dates.** Lire l'heure et savoir placer les aiguilles sur une horloge. – Calculer des durées en heures, demi-heures, jours, semaines, mois et années. – Convertir une durée exprimée. – Résoudre des problèmes de temps. – Lexique. – **Monnaie.** Compter des sommes d'argent en euros et en centimes d'euros. – Lire et écrire une somme d'argent en euros et en centimes d'euros avec une écriture à virgule. – Comparer, compléter, additionner, soustraire des sommes d'argent. – Résoudre des problèmes de monnaie avec notion de prix, total, prix de revient, acomptes, etc. – Lexique

---

**Espace et géométrie.** **Se repérer dans l'espace.** Se repérer sur un quadrillage et sur un plan. – Lire et se repérer sur un plan, lire et écrire les coordonnées d'une position. – Coder et décoder un déplacement sur un quadrillage. – Lexique. – **Tracés géométriques (papiers quadrillés).** Lignes droites, horizontales, verticales et obliques. – Savoir relier des points : droites et points, segments de droites, demi-droites. – Droites parallèles et sécantes, perpendiculaires avec utilisation d'une équerre. – Symétrie, pliages et tracés. – Lexique. – **Polygones et solides, identifier, nommer, créer, tracer et comparer des formes en 2D et en 3D.** Solides : identifier, nommer et décrire un cube, une boule, un cône, une pyramide, un cylindre et un pavé droit ; repérer les sommets, les arêtes et les faces ; identifier un patron, lexique. – Figures usuelles : identifier et tracer un carré, un rectangle, un cercle (avec un compas), un triangle (rectangle), un polygone et un quadrilatère, identifier ; repérer et tracer différents angles et angles droits ; exécuter un programme de construction en respectant les étapes ; lexique

Ce qui caractérise ce programme de CE2, c'est une pratique structurée du calcul et du raisonnement. Tout en étant concomitants, les enseignements progressifs permettent une appréhension plus facile de notions comme les fractions ou les nombres décimaux. En effet, impossible d'entrer dans la connaissance des nombres quand les quatre opérations sont enseignées sur plusieurs cycles. Comment comprendre les fractions quand la division est enseignée aussi tard ? Notre programme propose donc un enseignement des fondamentaux non par chapitres isolés et étalés dans le temps mais, une fois encore progressif et cohérent.



## CM1. Programme de mathématiques

---

### **Numérations et calculs.** Numérations, chiffres et nombres jusqu'aux millions en lien avec grandeurs et mesures.

Nombres entiers : lire et écrire les nombres entiers jusqu'aux millions ; reconnaître la valeur d'un chiffre dans un nombre selon sa position (classe des nombres) ; décomposer et composer les nombres jusqu'aux millions ; comparer, ranger, ordonner et encadrer nombres à 5 chiffres ; lire et placer nombres à 5 chiffres sur une droite numérique ; arrondir un nombre à la dizaine, centaine ou millier le plus proche. Comprendre les fractions : fractions équivalentes ; écrire des fractions sous forme réduite ; comparer, ordonner, additionner et soustraire des fractions avec dénominateurs multiples ; calculer une fraction d'un nombre ou d'une quantité. – Les nombres décimaux : écrire un nombre décimal sous la forme d'une fraction décimale et inversement ; placer des nombres décimaux sur une droite numérique ; connaître la valeur des chiffres dans un nombre décimal en fonction de leur position ; comparer et ordonner des nombres décimaux ; compter de 0,1 en 0,1 et de 0,01 en 0,01 ; arrondir un nombre décimal au nombre entier le plus proche, au dixième le plus proche ; additionner, soustraire, multiplier et diviser les nombres décimaux. – Pourcentages et proportionnalité : calculer pourcentages simples : remise et réduction, augmentation et hausse. – **Calculs, nécessité pédagogique et logique de lier l'apprentissage de la numération à celui des opérations.** Calcul mental et en ligne : ajouter, retrancher, compléter, compter de chiffres en chiffres y compris avec des nombres décimaux simples ; estimer le résultat d'une addition, d'une soustraction (nombres entiers et nombres décimaux) d'un produit et d'une division ; multiplier et diviser un nombre entier de deux ou trois chiffres par un nombre de dizaines, par 10, 100 et 1 000 ; déterminer si un nombre est multiple et la liste des multiples d'un nombre donné ; déterminer les diviseurs d'un nombre. – Calcul écrit et posé : additionner et soustraire de nombres jusqu'à 5 chiffres ; additionner et soustraire les nombres décimaux (cf. numérations) ; multiplication d'un nombre à deux ou trois chiffres par un nombre à deux chiffres ; division : savoir déterminer le quotient et le reste. – **Problèmes.** Résoudre un problème à plusieurs étapes de calcul et de raisonnement avec des nombres entiers ; résoudre un problème avec des fractions d'ensemble ; résoudre un problème avec des nombres décimaux (addition) ; organisations et gestion des données ; interpréter un tableau et un diagramme en barres

---

**Grandeurs et mesures.** **Longueurs et périmètres.** Calculer le périmètre d'un carré, d'un rectangle, d'un cercle et d'un triangle. Calculer la dimension et longueurs d'un carré et d'un rectangle dont je connais le périmètre. – Calculer le périmètre d'une figure composée de rectangles et/ou de carrés. – Résolution de problèmes de périmètres. – **Aires.** Comparer des surfaces. Mesurer l'aire d'une surface grâce à un pavage. – Calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle, triangle et cercle. – Calculer longueur et dimension d'un carré et d'un rectangle dont je connais l'aire. – Calculer l'aire d'une figure composée de rectangles et/ou carrés. Résolution de problèmes d'aires. – **Durées.** Lire l'heure. – Additionner et soustraire des durées. Multiplier et diviser une durée par un nombre. – Résoudre problèmes de durées. – **Volumes et contenances.** Déterminer le volume d'un solide en cubes unités ou en centimètres cubes. – Comparer et convertir des volumes. – Résolution problèmes de volumes et contenances. – **Masses.** Comparer et convertir masses. – Résolution problèmes de masses. – **Angles.** Mesure d'angle à l'aide d'un rapporteur. Angle droit, Angle aigu, obtus, droit et plat. – **Monnaies.** Résolution de problèmes de monnaie

---

**Espace et géométrie.** **Se repérer dans l'espace.** Se repérer sur un quadrillage et sur un plan. – Suivre et indiquer un trajet sur un plan. – Coder et décoder un déplacement sur un quadrillage. – Lexique. – **Reconnaître, nommer et décrire.** Reconnaître triangles rectangles, isocèles et équilatéraux. – Reconnaître carrés, rectangles et losanges. – Reconnaître polygones (pentagones, hexagones, octogones). – Reconnaître des solides (boule, cylindre, cône, cube, pavé droit, prisme droit, pyramide). – Compléter un assemblage de rectangles pour obtenir un patron de pavé droit. – Dénombrer faces, arêtes et sommets des polyèdres. – **Tracés géométriques (papiers quadrillés).** Tracer cercles, triangles rectangles, triangles isocèles, carrés, rectangles. – Reproduire une figure complexe. – Construire et compléter une figure d'après un programme de construction. – Dessiner différentes vues de solides construits avec des cubes. – Droites parallèles et sécantes, perpendiculaires avec utilisation d'une équerre. – Savoir relier des points : droites et points, segments de droites, demi-droites. – Symétrie : trouver axes de symétrie, reconnaître deux figures symétriques par rapport à une droite, construire la figure symétrique suivant un axe, lignes droites, horizontales, verticales et obliques, lexique



## CM2. Programme de mathématiques

---

### **Numérations et calculs.** Numérations, chiffres et nombres jusqu'aux milliards en lien avec grandeurs et mesures.

Nombres entiers : lire et écrire les nombres jusqu'aux milliards ; composer et décomposer un nombre jusqu'aux milliards ; compléter suite de nombres jusqu'aux milliards ; définir la valeur positionnelle d'un chiffre dans un nombre ; savoir arrondir un nombre. – Fractions : trouver des fractions équivalentes ; savoir réduire une fraction ; comparer, ordonner, additionner et soustraire des fractions de dénominateurs différents ; multiplier et diviser des fractions ; trouver la valeur de la fraction d'un ensemble. – Nombres décimaux : connaître la valeur des chiffres dans un nombre décimal ; exprimer nombre décimal sous forme d'une fraction décimale et inversement ; compléter des suites de nombres décimaux jusqu'aux millièmes ; comparer, ordonner des nombres décimaux jusqu'aux millièmes ; savoir arrondir un nombre décimal au nombre entier le plus proche. **Calculs.** Calcul mental et en ligne : multiplier un nombre entier par 10, 100 ou 1 000 ainsi que de dizaines, centaines et milliers ; diviser un nombre entier par 10, 100 ou 1 000 ainsi que des dizaines, centaines et milliers ; reconnaître les multiples de 2, 5, 3 et 9 et déterminer si un nombre est multiple d'une autre ; trouver un multiple commun à deux nombres ; trouver les diviseurs d'un nombre et les diviseurs communs à 2 nombres ; effectuer une suite de calculs en prenant en compte les priorités opératoires ; multiplier un nombre décimal par 10, 100 ou 1 000 ainsi que des dizaines, centaines ou milliers ; diviser un nombre décimal par 10, 100 ou 1 000 ainsi que des dizaines, centaines ou milliers. – Calcul posé : effectuer une multiplication d'un nombre entier par un nombre à deux ou trois chiffres ; effectuer une division d'un nombre entier par un nombre jusqu'à deux chiffres ; additionner et soustraire des nombres décimaux ; multiplier et diviser un nombre décimal par un nombre entier ; diviser un nombre entier par un autre nombre entier avec un quotient décimal. – **Problèmes.** Résolution de problèmes : résoudre des problèmes à une ou plusieurs étapes avec utilisation des 4 opérations ; résoudre des problèmes avec des fractions ; résoudre des problèmes avec des nombres décimaux avec utilisation des 4 opérations. – Organisation des données : interpréter un graphique. – Proportionnalité : découvrir le rapport entre deux quantités, comprendre les rapports équivalents, résoudre des problèmes ; étudier les taux, les vitesses et le débit. Résoudre des problèmes de proportionnalité ; découvrir les échelles ; découvrir les pourcentages, exprimer des fractions en pourcentage, le pourcentage d'une quantité, résoudre des problèmes impliquant des pourcentages.

---

**Grandeurs et mesures.** Longueurs et périmètres. Convertir les unités de longueur usuelles. – Estimer et comparer des longueurs. – Calculer un périmètre (triangle, quadrilatère, polygones et cercles). – Résoudre un problème avec la notion de longueurs et périmètres. – Aires. Calculer aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'une figure complexe et d'un cercle. – Résoudre un problème avec la notion d'aires. – Convertir les unités d'aires usuelles. – **Volumes et contenances.** Comparer et convertir des volumes. – Calculer le volume d'un cube, d'un pavé droit et d'un cylindre. – Relier les unités de volume et de contenance. – Résoudre un problème de contenances et volumes. – **Angles.** Angle droit, Angle aigu, obtus, droit et plat. – Mesurer un angle avec un rapporteur et construire un angle d'une mesure donnée avec un rapporteur. – **Masses.** Comparer et convertir des masses. – **Durées.** Mesures du temps, durée et conversion. – Additionner et soustraire une durée. – Multiplier ou diviser une durée par un nombre. – **Monnaie.** Résoudre un problème relevant de la monnaie

---

**Espace et géométrie.** Les figures et les solides. Reconnaître, nommer et décrire : calculer la valeur d'un angle dans une figure (triangle, parallélogramme) ; reconnaître quelques quadrilatères (carrés, rectangles, losanges, parallélogrammes, trapèzes) ; reconnaître certains solides (boule, cylindre, cône, cube, pavé droit, prisme droit, pyramide régulière) et leurs patrons. – Reproduire, représenter et construire : construire un triangle avec règle compas ; construire certains quadrilatères et figures complexes ; compléter et rédiger des programmes de construction ; compléter assemblages pour obtenir un patron de pavé droit ; tracer cubes, pavé droit en perspective. – **Relations géométriques.** Relations de perpendicularité et parallélisme : mesurer la distance d'un point à une autre ; mesurer distance entre deux droites parallèles ; tracer droites parallèles, perpendiculaires et sécantes. – Symétrie axiale : reconnaître axes de symétrie ; tracer axes de symétrie d'une figure ; construire la symétrie d'une figure. – Proportionnalité : réaliser l'agrandissement et la réduction d'une figure



Les programmes de CM1 et CM2 se présentent comme une véritable entrée dans le raisonnement mathématique. Ils proposent le rappel de notions abordés les années précédentes en les approfondissant par étapes. Toutes les notions sont articulées pour consolider et acquérir de nouvelles notions afin de préparer au collège. Surtout, « *l'accent est mis sur la synergie entre de nombreux apprentissages : calcul et numérations, manipulation des grandeurs et des unités fondamentales, pratique des algorithmes opératoires et du calcul mental, multiples considérations géométriques* » (1). Nous le répétons, l'objectif de ces programmes ambitieux est d'enrayer la baisse constante du niveau des élèves, en s'appuyant sur ce qui a fait le succès de la méthode « de Singapour » : la manipulation systématique et obligatoire pour une bonne appréhension des notions enseignées ; le lien et la cohérence des notions enseignées sans les fragmenter, ni les isoler.

●  
(1) Jean-Pierre Demailly, *Raisonner, mesurer, calculer. CM2-Collège*, préface, Collections, compter calculer, GRIP Éditions, 2018.



## Enseignement moral et civique. Programme et objectifs

Pour mémoire, l'instruction morale et civique existe depuis les commencements de l'école républicaine. En effet, elle a remplacé l'instruction morale et religieuse qui existait depuis la loi Guizot de 1833 et n'a pratiquement jamais cessé d'exister depuis. Elle changea d'intitulé au fil du temps, perdant ou retrouvant la référence à la morale. Dernier changement en date : c'est en 2012 que Vincent Peillon lui redonna son intitulé, dans le cadre de sa loi pour la refondation de l'école **(1)**. L'enseignement moral et civique devient un enseignement à part entière : de l'école primaire au collège, il s'agit d'expliquer aux élèves le respect d'autrui, les valeurs de la république (la liberté, l'égalité, la fraternité mais aussi la laïcité) et de leur permettre de se construire une culture civique.

Dans les attendus de fin de cycle, on trouve des compétences à acquérir telles que « *accepter et respecter les différences* », « *adopter un comportement responsable* » ou « *accepter et respecter les différences dans son rapport à l'autrui et à l'autre* »... Une heure par semaine est dédiée à cet enseignement. Il dépend de l'enseignant et peut prendre diverses formes : vidéos, débat, utilisation d'un écrit, etc. L'objectif affiché est d'échanger avec les élèves et de leur donner les éléments pour réfléchir. Il est clairement demandé aux enseignants de privilégier le « *débat argumenté [...] pour comprendre, éprouver et mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique* » **(2)**.

Toutes ces orientations sont pavées de bonnes intentions mais largement insuffisantes. Après l'assassinat de Samuel Paty et sur la recommandation du rapport Bronner, Emmanuel Macron s'est récemment dit favorable à la mise en place d'un « *nouvel enseignement civique* » **(3)**. Il semble en effet qu'il y ait urgence à élaborer un véritable programme d'enseignement civique et moral et à ne pas se contenter d'une succession décousue d'objectifs et de compétences à acquérir flous. Il convient de systématiser cet enseignement et de former les enseignants à cette discipline.

Concernant l'école primaire, l'objectif est simple : former l'élève avant de le faire débattre. Par ailleurs, il convient de mettre en place un enseignement apaisé et d'ordre général et donc pour tous et non une sorte d'enseignement de combat qui pallierait la déliquescence de notre démocratie. Elle ne doit pas dépendre de l'état de notre société et du débat politique ambiant. Restons simples et factuels sans pour autant tout attendre de cette matière : de l'éducation au développement durable à la santé, à la sécurité routière, et à l'apprentissage des règles de vie en société. Cette matière ne doit pas viser à pallier les manquements de l'éducation des parents et de la société. Ajoutons que cette matière, transversale par nature, doit néanmoins conserver un horaire spécifique et un enseignement propre.

Le programme que nous proposons est identique pour le CP et le CE1 car les attentes sont les mêmes mais seront enseignées de manière progressive et avec différents supports : fables, histoires et textes lus. Les enseignements en CE2, CM1 et CM2 seront articulés de la même manière, avec un programme identique pour les trois classes car il est nécessaire d'approfondir ces notions et de les aborder par différents moyens suivant l'âge des élèves. Pour bâtir ce programme, nous sommes partis des programmes existants de l'Éducation nationale, qui datent de 2008 et qui ont pour auteur un certain... Jean-Michel Blanquer, alors directeur de l'Enseignement scolaire<sup>4</sup>. Nous lui avons donné de la chair et de la substance en nous inspirant du très bon

**(1)** Ministère de l'Éducation nationale, *Bulletin officiel spécial N°6 du 25 juin 2015*, [disponible ici](#).

**(2)** Ministère de l'Éducation nationale, *Bulletin officiel N°30 du 26 juillet 2018*, annexe « Programme d'enseignement moral et civique. École élémentaire et collège », [disponible ici](#).

**(3)** Marion Durand, « Enseignement moral et civique, vers une nouvelle réforme ? », *La Croix*, 17 janvier 2022, [disponible ici](#).

**(4)** Ministère de l'Éducation nationale, *Bulletin officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008*, [disponible ici](#).



manuel rédigé par Chantal Delsol en 2011, qui insiste sur la relation étroite entre morale individuelle, morale sociale et instruction civique **(1)**. L'instruction civique devrait être corrélée à des mises en situation comme les cérémonies patriotiques ou tous moyens pour faire découvrir aux élèves leur pays et son fonctionnement (c'est le sens de ce que nous avons nommé ci-dessous l'éducation citoyenne).

## CP-CE1. Programme d'enseignement moral et civique

---

**Introduction aux notions de la morale. Principes de la morale.** Le bien et le mal. – Le respect des règles. – Le vrai et le faux. – La sanction et la réparation. – Le courage (vertus). – La franchise. – Le travail. – **Le respect de soi.** L'hygiène. – Le droit à l'intimité. – L'image que je donne de moi. – La protection de soi. – **La vie sociale et le respect des personnes.** Les droits et les devoirs. – La politesse. – L'égalité. – La fraternité. – La solidarité. – Le pardon. – La coopération. – Le respect. – L'honnêteté. – La justice. – La tolérance. – La maîtrise de soi. La sécurité des autres. – **Le respect des biens.** Le respect du bien d'autrui. – Le respect du bien public

Notions enseignées au travers de maximes et d'histoires, de fables et de lecture de textes

---

**Éducation citoyenne. Les symboles de la République.** Apprendre et reconnaître les symboles de la République : La Marseillaise, le drapeau tricolore et sa signification, le buste de Marianne, la devise « liberté, égalité, fraternité »

## CE2-CM1-CM2. Programme d'enseignement moral et civique

---

**Introduction aux notions de la morale. Principes de la morale.** Le bien et le mal. – Le respect des règles. – Le vrai et le faux. – La sanction et la réparation. – Le courage. – La franchise. – Le travail. – Le mérite individuel. – **Le respect de soi.** L'hygiène. – Le droit à l'intimité. – L'image que je donne de moi. – La dignité. – L'honnêteté par rapport à soi-même. – La protection de soi. – **La vie sociale et le respect des personnes.** Les droits et les devoirs. – La liberté individuelle et ses limites. – La politesse. – L'égalité. – La fraternité. – La solidarité. – Le pardon. – La coopération. – Le respect. – L'honnêteté. – La justice. – La tolérance. – La maîtrise de soi. La sécurité des autres. – **Le respect des biens.** Le respect du bien d'autrui. – Le respect du bien public

**Éducation citoyenne. Textes fondateurs.** La constitution. – Les droits de l'homme. – **Symboles de la République et l'Union européenne.** – **La démocratie.** Démocratie représentative : le citoyen et l'élection. – L'élaboration des lois : le Parlement (pouvoir législatif). – Son exécution : le gouvernement (pouvoir exécutif). – La justice (pouvoir judiciaire). – La défense et l'armée. – **Les caractéristiques du territoire français (en lien avec la géographie).** Les collectivités territoriales : les communes, les départements, les régions, l'outre-mer. **L'Europe, l'ONU et la francophonie.** Le Parlement. – Le drapeau. – L'hymne européen. – La construction européenne. – L'ensemble des pays francophones : culture et langues. – L'ONU

●  
**(1)** Chantal Delsol, *Manuel d'instruction civique et morale, CM1-CM2*, La Librairie des Écoles, 2011.



Troisième partie.

**Les mesures d'accompagnement  
indispensables à la refonte des programmes**



La refonte des programmes de l'école primaire doit être, nous l'avons dit, un objectif prioritaire pour le prochain quinquennat. Mais, elle ne suffira pas à elle seule car elle viendra se heurter à un système, à une rigidité, à des habitudes qui en feront perdre une bonne part des bénéfices pour les élèves. La mise en place de ces programmes rénovés doit donc s'accompagner d'une restructuration du système afin de le rendre plus souple et plus performant. La Cour des comptes l'a bien compris puisqu'elle a fait des propositions en ce sens en décembre dernier. En effet, l'organisation scolaire est une des conditions de l'amélioration des performances de notre système éducatif, qu'il s'agisse de la capacité d'initiative des établissements, de l'usage opérationnel de l'évaluation des résultats de l'élève ou des conditions d'exercice du métier d'enseignant dont l'attractivité continue de se dégrader (1). Les élèves, les enseignants, l'école dans son ensemble a besoin de davantage de liberté et de responsabilités : c'était le sens des propositions que nous avons faites il y a trois ans (2). Ici, nous formulons quatre propositions supplémentaires et indispensables si l'on veut que la refonte des programmes que nous proposons donne sa pleine mesure. Elles sont la condition du succès de la réforme que nous appelons de nos vœux.

## Déployer massivement la pédagogie différenciée, la clé d'un apprentissage adapté

Comment s'adapter aux besoins des élèves tout en suivant un programme dense et exigeant ? Le suivi individualisé des élèves constitue un levier essentiel à cet objectif et à la réussite des élèves. On a vu plus haut que, malgré les années, l'Éducation nationale n'a pas su mettre en place les outils nécessaires (Partie 1). Tous les élèves devraient pourtant pouvoir bénéficier de la palette suivante : enseignement différencié en classe, soutien scolaire et, si besoin, séances de travail avec l'enseignant dédié. Un soutien intensif serait ainsi accordé aux élèves les plus fragiles. L'objectif est d'empêcher que les difficultés détectées ne s'aggravent au fil de la scolarité. Pour une mise en place optimale, il convient en amont d'adapter les conditions d'exercice du métier des enseignants pour mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves. En effet, le suivi individualisé des élèves dépend en large partie de l'implication des enseignants. Il devrait faire partie de leur obligation de service et le ministère devrait mieux définir le temps de travail des enseignants, au primaire comme au secondaire. Il faut de le décomposer en définissant des temps adaptés et obligatoires consacrés au suivi individualisé des élèves. Une fois ces temps définis, on pourra préciser quelle forme de suivi et de soutien mettre en place.

Avant de mettre en place des outils pertinents, il doit s'agir de systématiser une pédagogie différenciée, un apprentissage adapté. En effet, comment remédier aux difficultés des élèves si l'enseignement n'est pas adapté en amont ? Le premier objectif est de prendre en compte le travail individuel dans la classe sous la forme d'enseignement différencié (un nombre limité d'enseignants déclarent donné des travaux différents aux élèves qui rencontrent des difficultés). Or, il est aujourd'hui évident que l'enseignement ne peut être uniforme pour tous. Les rythmes d'apprentissage sont variables et hétérogènes. Marginale en France, l'individualisation doit être systématisée dans le temps d'enseignement commun, comme c'est le cas en Finlande (3).

Si l'enseignement différencié ne suffit pas, l'élève en difficulté d'apprentissage peut alors bénéficier d'un soutien scolaire personnalisé plus intensif dans la classe ou à l'extérieur avec l'aide d'autres enseignants ou d'assistants d'éducation. Inspirons-nous des bonnes pratiques d'autres pays où les assistants d'éducation

●  
(1) Cour des comptes, *Une école plus efficacement organisée au service des élèves*, op. cit.

(2) Marie Cognet, *Pour une école de la liberté et des responsabilités. 30 propositions pour une vraie réforme du système éducatif français*, Institut Thomas More, rapport 17, décembre 2019, [disponible ici](#).

(3) Cour des comptes, *Le suivi individualisé des élèves : une ambition à concilier avec l'organisation du système éducatif*, op. cit.



(souvent des étudiants se destinant au métier d'enseignant) sont chargés d'assister individuellement (ou en petit groupe) les élèves rencontrant des difficultés pendant les heures de classe et travaillent en coopération avec les enseignants (1). Deux éléments sont directement corrélés à cet enseignement différencié : le développement d'une culture de l'évaluation et de la formation et de la coopération entre enseignants.

## Développer l'évaluation, la clé d'une progression réussie

Comment aider les élèves au plus près de leur rythme ? En les observant certes mais surtout en les évaluant, élément de base permettant d'affiner toujours plus les progressions, non pour sanctionner les élèves mais dans le but de les faire progresser et de s'adapter à leurs besoins. Il n'est pas possible de figer une progression en fonction d'un programme. Une progression doit s'adapter. Sinon, elle est inutile. Afin de mieux appréhender et mesurer la performance de notre système éducatif, il convient donc de mettre en place une politique d'évaluation ambitieuse sous deux aspects : une vraie politique d'évaluation des acquis des élèves et une évaluation des écoles pour assurer une réussite des élèves. L'Éducation nationale a instauré des évaluations des acquis des élèves en français et en mathématiques en CP, en CE1 et en 6<sup>e</sup> (puis en seconde). Il convient d'étendre ces évaluations à d'autres niveaux et d'autres disciplines. Il faut surtout exploiter leurs résultats de manière plus stratégique : par établissement et par académie. Cela permettra aux enseignants de s'adapter et d'enrichir le projet d'école en fonction des résultats.

Il y a par ailleurs un véritable enjeu à déterminer des méthodes d'évaluation et de notation un peu plus harmonisées. En effet, suivant les écoles et les académies, le système n'est pas le même : ce qui rend compliqué d'appréhender correctement le niveau d'un élève en fonction de son école d'origine. Une harmonisation des évaluations permettrait aux enseignants d'identifier de manière simple individuellement et collectivement les élèves qui ont besoin de soutien. Depuis 2004, pour faciliter la comparaison entre établissements, le ministère finlandais de l'Éducation nationale a instauré des critères nationaux d'évaluation des apprentissages acquis. Il s'agit de déterminer une politique au service de l'élève avec toujours le même objectif : le faire progresser et valider ses acquis pour la suite. Si les évaluations et leurs notations ont une valeur objective, uniformisée et normalisée, un temps précieux sera économisé et l'ensemble des communautés éducatives se baseront sur les mêmes critères.

Enfin, il convient d'évaluer les écoles dans leur ensemble afin de garantir la réussite de tous les élèves. Évaluer les établissements permet de juger de l'efficacité de leurs méthodes. L'évaluation est une contrepartie indispensable à l'autonomie pédagogique que nous appelons de nos vœux : des équipes profitant d'une grande liberté d'enseignement doivent justifier de l'efficacité de leurs innovations. Si tous les pays de l'Union européenne ne publient pas systématiquement les évaluations réalisées, elles sont rendues publiques dans des pays comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou la Suède (2).

L'évaluation est un processus nécessaire à l'amélioration du système éducatif notamment dans l'enseignement différencié et une liberté pédagogique accrue. Les informations tirées de l'évaluation permettront de construire des dispositifs répondant à l'objectif de réussite de chaque élève.

(1) Sandrine Turkieltaub, « Le modèle finlandais, la solution contre le décrochage scolaire ? », *Journal du droit des jeunes*, 2011/10 (N° 310), pp. 37-45, [disponible ici](#).

(2) Marie Cognet, *Pour une école de la liberté et des responsabilités*, op. cit.



## S'engager dans la formation régulière des enseignants, une urgence absolue

Les éléments évoqués nécessitent une formation approfondie, adaptée et régulière des enseignants. Il s'agit de mieux définir en amont leur formation initiale puis leur formation continue en fonction de leurs besoins réels. La formation initiale d'un enseignant doit être le début d'un processus de formation et non la fin. En effet, il est illusoire de réussir à former un enseignant prêt à s'adapter et à répondre à toutes situations. Les enseignants ont besoin de points d'étapes, de formation professionnelle puis continue. La fin de la formation initiale doit se concevoir comme le démarrage de formation tout au long de la carrière d'un enseignant. De ce fait, elle doit être indissociable d'une formation pratique : « *Former efficacement un enseignant, c'est aussi le mettre en situation permanente d'adaptation, c'est-à-dire d'avoir la capacité de s'adapter à la diversité des publics scolaires pour parvenir à les mettre en situation réelle d'apprentissage. Pour que les enseignants aient cette capacité d'adaptation, il faut les former à innover, à avoir le courage d'oser, de prendre leurs responsabilités [...]* » (1).

Dans d'autres pays européens, la formation est simultanée et non successive. On se forme, pendant le temps de ses études, dans les domaines académiques et professionnels. La formation simultanée permet une mise en perspective des apprentissages effectués. En effet, là où la formation initiale est académique et didactique, la formation professionnelle est quant à elle pratique et pédagogique. En Finlande, près de la moitié de la formation d'un enseignant est consacrée à la pédagogie et les stages commencent dès la première année de leurs études (2). Il est impératif que les enseignants maîtrisent un certain nombre de savoirs et d'outils suffisants pour enseigner faute de quoi ils ne parviennent pas à s'adresser efficacement à tous les élèves, quel que soit leur profil. En effet, enseigner est un métier qui s'apprend.

Pour compléter leur formation, les enseignants ont nécessairement besoin de formation continue adaptée à leurs besoins et non imposée selon les dernières lubies pédagogiques à la mode... En effet, celle-ci fait partie du cursus des enseignants du primaire mais est souvent proposée sur le temps scolaire et déconnectée des besoins du réel. Seules 18 heures font partie de la formation continue obligatoire : comment trois jours de formation par an peuvent suffire ?

La formation continue doit être la suite logique et cohérente de la formation initiale dont le principal objectif est de former des professionnels aptes à analyser leurs pratiques et de leur permettre d'en identifier leurs besoins. Il est nécessaire que ces besoins individuels, liés ou non aux besoins de l'équipe, soient régulièrement identifiés dans le cadre d'entretiens avec les chefs d'établissement mais aussi au niveau de l'académie. Rien n'empêche d'intégrer des formations par équipe quand cela est nécessaire. Par ailleurs, le besoin en formation des enseignants doit être formalisé au niveau local et non imposé de manière verticale comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Elle doit être intégrée à un accompagnement personnalisé contribuant à donner du sens à une carrière construite et cohérente et faire partie du projet et du parcours personnel et professionnel de l'enseignant. Améliorer son suivi permettrait de la prendre en compte dans l'affectation et le déroulement de sa carrière. En effet, celle-ci doit être valorisée afin de lui donner une vraie place.

Il convient également de privilégier l'organisation de la formation continue en dehors du temps d'enseignement. On ne saurait continuer à prendre sur le temps scolaire les formations des enseignants. Le temps scolaire est consacré aux élèves et de ce fait à la transmission non à la formation. Enfin, une politique ambitieuse de formation continue ne peut faire l'économie d'une réflexion sur sa dimension qualitative. C'est

(1) Jean-Louis Auduc, « Refonder la formation des enseignants : un défi indispensable », *Regards croisés sur l'économie*, 2012/2 (n° 12), pp. 248-258, [disponible ici](#).

(2) Sandrine Turkieltaub, « Le modèle finlandais, la solution contre le décrochage scolaire ? », *art. cit.*



une condition de son attractivité et de sa pertinence. Elle ne peut se résumer à n'accompagner que les réformes en cours. Il faut donc ouvrir les formations, les développer, les professionnaliser et former ses formateurs. N'hésitons pas à renforcer la reconnaissance de ces fonctions comme dans le secteur privé et de ce fait leur place dans l'institution.

Il est nécessaire de consacrer la place de la formation continue au cœur du métier d'enseignant. Dans le même ordre le tutorat doit être développé. Il peut contribuer à la formation collaborative entre pairs.

## Favoriser le tutorat et la collaboration pédagogique, pour rompre la solitude de l'enseignant

« En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la coopération entre les enseignants au sein d'un établissement présente une corrélation positive notable avec la performance des élèves. L'enquête TALIS relève ainsi que les pratiques collaboratives des enseignants sont moins fréquentes en France que dans d'autres pays » : le constat de la Cour des comptes est sobre mais clair (1). Les formes de collaboration existent certes dans le système scolaire français et les pratiques collaboratives se multiplient, notamment à la suite de la crise sanitaire, sous des formes simples : échange de matériel pédagogique, échange et conseil sur tel ou tel élève. Cependant, elles ne sont pas systématisées et ne font pas partie d'une vision d'ensemble. Elles restent marginales et dépendent entièrement des enseignants et des établissements. L'échange, la collaboration, l'observation et le tutorat encouragent pourtant les enseignants à se former, à s'améliorer et les invite à l'introspection, gage d'une formation réussie. Une vraie collaboration professionnelle, qui consisterait à faire cours à plusieurs dans une même classe, à participer à des activités de formation professionnelle en groupe ou encore à observer le travail des collègues en classe et leur faire des commentaires constructifs, n'existe quasiment pas.

Le cadre du système doit être assoupli afin de favoriser cette coopération. De nombreuses études montrent que la culture collaborative est un facteurs clefs de la satisfaction et du sentiment d'auto-efficacité des enseignants (2). Il est très courant au sein des pays de l'OCDE de participer à des formations fondées sur l'apprentissage et le coaching entre pairs. L'enseignement en équipe avec des professeurs expérimentés est très positive et efficace. Il permet la transmission et le partage de bonnes pratiques ou d'expériences, le lancement d'initiatives ou de nouvelles méthodes et l'amélioration de compétences spécifiques.

L'aspiration à la collaboration est assez répandue mais difficilement réalisable dans le cadre actuel. Elle doit faire partie d'une politique plus générale mais être développée au sein des établissements en premier lieu, sans être imposée de manière verticale. Il importe que les enseignants soient dans les meilleures conditions possibles pour travailler ensemble. Elle permet leur participation renforcée à la gestion de l'école et au projet pédagogique. Elle aboutit à l'élaboration d'une réflexion commune et la mise en pratique de pédagogies novatrices. On peut même aller plus loin en s'inspirant de pays étrangers : « le Royaume-Uni est très intéressant parce que la coopération existe dans les écoles mais elle dépasse le cadre des écoles. On a des réseaux d'éducation, des chefs d'établissement et des enseignants qui vont intervertir leurs rôles entre des écoles, qui vont travailler un semestre dans une autre école, et revenir pour faire des briefings pour voir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Il y a cette idée que les bonnes pratiques s'appliquent dans l'ensemble des établissements » (3).

(1) Cour des comptes, *Une école plus efficacement organisée au service des élèves*, op. cit.

(2) Par exemple Yann Algan (dir.), *Quels professeurs au XXI<sup>e</sup> siècle ?*, rapport de synthèse, Conseil scientifique de l'Éducation nationale, décembre 2020, [disponible ici](#).

(3) Éric Charbonnier, « Pratiques collaboratives et formation continue », Le choix de l'école, vidéo, s.d., [disponible ici](#).



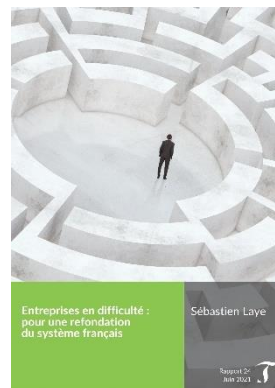
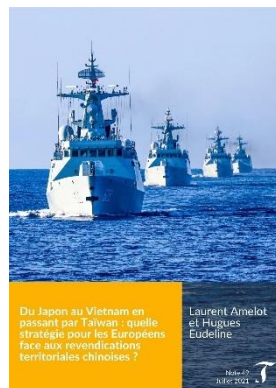
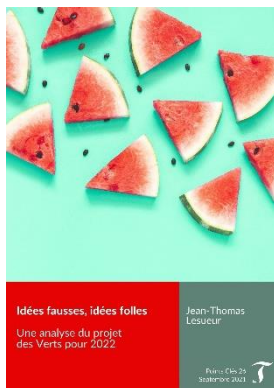
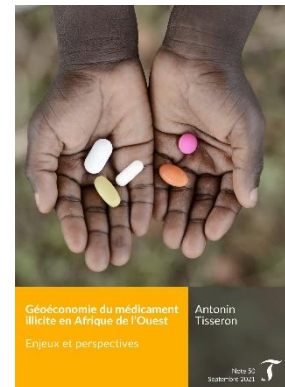
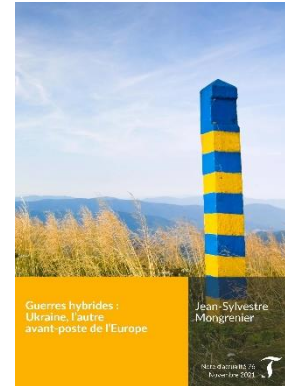
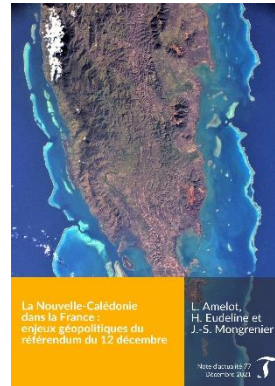
L'OCDE résume ainsi les bénéfices à attendre du développement du tutorat et de la collaboration entre enseignants : *« l'enseignement n'est plus l'activité cloisonnée qu'elle avait coutume d'être par le passé. Aujourd'hui, la réussite des établissements dépend de la collaboration des enseignants avec leur direction, leurs collègues, les parents de leurs élèves et la collectivité au sens large, afin de faire vivre aux élèves le meilleur apprentissage qui soit. Selon des données de l'OCDE, la collaboration a un impact positif à la fois sur le bien-être des enseignants et sur leur confiance en eux. De plus, les chercheurs préconisent à diverses fins la collaboration entre enseignants, qui, selon qu'elle existe ou non, peut définir les conditions de travail et le ressenti professionnel du corps enseignant »* (1).

●  
(1) Guide TALIS 2018 à l'intention des enseignants, volume II, OCDE, 2018, [disponible ici](#).



# Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications sur [www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)



## Programme **Société et culture**

Le Programme **Société et Culture** a pour objectif de formuler des solutions opérationnelles et concrètes aux défis éthiques, sociaux et culturels de notre temps, en réservant toujours la première place à la personne humaine et à sa dignité. Les enjeux technologiques, éducatifs et sociétaux contemporains exigent des réponses qui contribuent au renforcement d'une société libre, enracinée et solidaire.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, mars 2022

